

Difficulté d'accès au financement,
numérisation hésitante, domination de l'informel

TPE et MPE se débattent dans une situation complexe

*Le problème est foncièrement
structurel et non conjoncturel*



Les éducateurs en charge
d'enfants en situation de handicap
passent à une ignorance insolente
*Le Groupe socialiste-Opposition
ittihadie soulève le problème*



*Hyperconnectés, profondément seuls
Quand la solitude devient un
fléau aussi mortel que le tabac*

Par Abderrazak Hamzaoui



Le calendrier des demi-finales
de la LDC d'Afrique et de la
Coupe de la CAF dévoilé

Les éducateurs en charge d'enfants en situation de handicap passent à une ignorance insolente

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie soulève le problème



Une intervention parlementaire ittihadie qui remue le couteau dans la plaie. Il s'agit d'une question écrite adressée au gouvernement par le député parlementaire, membre du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants, Omar Aanane, se rapportant au retard in-

compréhensible et inadmissible des aides financières théoriquement réservées aux associations partenaires dans le programme consacré à l'amélioration de la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Le député parlementaire usfpiste a mis en avant que ces associations jouent un rôle fondamental quant à l'opérationnalisation

du programme social qui constitue l'un des outils pratiques à même de garantir le droit à un enseignement intégrant et de renforcer l'intégration sociale des enfants en situation de handicap, et ce par le biais du fonds de consolidation de la protection et de la cohésion sociales.

A cet égard, le député parlementaire

Aanane a interpellé la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, déplorant le retard incompréhensible et inadmissible à cette catégorie d'acteurs assurant le suivi de la scolarité desdits enfants en s'interrogeant sur « les véritables raisons qui justifieraient ce retard (de plus de 7 mois) et sur les mesures que préconise son département pour la régularisation de cette situation, par ailleurs insoutenable... d'autant que cela suscite l'indignation et l'inquiétude d'un large pan de la société civile s'activant dans le domaine de l'action dédiée à cette catégorie sociale, au vu, bien entendu, du rôle vital dont s'acquittent les associations en la matière.

« Sans commission supplémentaire. Sans délai. Sans détour. Juste un virement. Juste ce que vous deviez faire depuis plusieurs mois. Et ensuite – ensuite seulement – regardez-vous dans un miroir. Longuement. Et demandez-vous, honnêtement, si ce que vous y voyez mérite le même respect que ces femmes et ces hommes qui, eux, n'ont jamais failli à ce qui, chaque matin, les ramène au même endroit.

La réponse, vous la connaissez déjà. C'est sans doute pour cela que les miroirs, dans vos cabinets ministériels, sont si rares », s'est indigné notre confrère Mehdi Ouassat dans une chronique datée du 24 février 2026.

Rachid Meftah

1^{ère} réunion de la commission de suivi de l'impact des tensions au Moyen-Orient sur l'économie nationale

Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a présidé, lundi à Rabat, la première réunion de la commission ministérielle chargée du suivi des répercussions des tensions géopolitiques au Moyen-Orient sur l'économie nationale.

A cette occasion, les différents départements ont présenté des exposés portant sur les scénarios d'impact de cette crise sur l'économie nationale, ainsi que sur les mécanismes à même de préserver le pouvoir d'achat des citoyens face à ses répercussions potentielles, dans un contexte international marqué par la persistance des incertitudes.

Selon un communiqué du département du chef du gouvernement, il a été décidé, dans le cadre des travaux de cette commission, appelée à se réunir de manière périodique et chaque fois que nécessaire afin de prendre les mesures appropriées au regard de l'évolution de la conjoncture internationale, de poursuivre le soutien au gaz butane, dont les prix sur le marché international ont enregistré une hausse de plus de 68% depuis le déclenchement de la crise au début du mois de mars courant, sans répercussion sur le prix actuel de la bonbonne, ainsi que de maintenir le soutien aux tarifs de l'électricité afin d'en préserver le niveau actuel.

Face à la hausse marquée des produits pétro-

liers sur les marchés internationaux et à son impact sur le marché national, il sera procédé au lancement du versement du soutien direct et exceptionnel en faveur des professionnels du secteur du transport de marchandises et de personnes, couvrant la période du 15 mars au 15 avril, après traitement des demandes enregistrées via la plateforme électronique dédiée (<https://mouakaba.transport.gov.ma>), lesquelles ont dépassé 87.000.

A l'instar de l'opération mise en œuvre par le gouvernement en 2022, ce soutien exceptionnel bénéficiera à plusieurs catégories, notamment le transport public de voyageurs, le transport mixte en milieu rural, le transport de marchandises pour compte d'autrui, le transport du personnel pour compte d'autrui, le transport scolaire pour compte d'autrui, le transport touristique, les véhicules de remorquage, les taxis de première et de deuxième catégories, ainsi que les bus de transport urbain.

Cette mesure vise à assurer un approvisionnement régulier des marchés et à garantir la continuité des services de transport public aux mêmes tarifs, sans aucune répercussion sur les citoyens, tout en veillant au strict respect, par les professionnels bénéficiaires, des tarifs en vigueur pour le transport des personnes et des marchandises.

L'Inspecteur Général des Forces Armées Royales s'entretient avec le Chef d'Etat-Major des Forces de Défense du Kenya

Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, le Général de Corps d'Armée, Mohammed Berrid, Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud, a reçu, lundi au niveau de l'Etat-Major Général des FAR à Rabat, le Général d'Armée Charles Muriu Kahariri, Chef d'Etat-Major des Forces de Défense du Kenya, en visite de travail au Maroc du 30 mars au 3 avril à la tête d'une importante délégation militaire.

Cette rencontre a été l'occasion pour les deux responsables de mettre en exergue les relations d'amitié et de coopération militaire qui lient le Royaume du Maroc et la République du Kenya, indique un communiqué de l'Etat-Major Général des FAR.

L'Inspecteur Général des FAR et le Chef d'Etat-Major des Forces de Défense du Kenya ont également exprimé leur volonté commune de consolider davantage ces relations dans le même esprit d'amitié et de confiance partagée.

Par ailleurs, il convient de préciser que dans le cadre de la promotion des échanges entre les armées des deux pays, un projet d'accord de coopération dans le domaine de la défense est en cours d'étude, conclut le communiqué.

Difficulté d'accès au financement, numérisation hésitante, domination de l'informel

TPE et MPE se débattent dans une situation complexe

Le problème est foncièrement structurel et non conjoncturel



Les résultats d'une étude nationale menée par la Confédération marocaine des très petites, petites et moyennes entreprises, portant sur plusieurs milliers de très petites entreprises (TPE), dressent un constat particulièrement préoccupant. A travers un rapport détaillé intitulé «Le moteur en panne : 12 vérités sur les très petites entreprises au Maroc», l'étude met en lumière une réalité souvent sous-estimée : les difficultés des TPE ne relèveraient pas tant de leurs capacités intrinsèques que de l'inadéquation profonde de l'environnement dans lequel elles évoluent.

Selon cette analyse, le principal frein au développement des TPE réside dans un système économique, administratif et financier qui peine à s'adapter à leurs spécificités. Cette situation est d'autant plus préoccupante que ces entreprises représentent près de 97% du tissu économique national, constituant ainsi la véritable colonne vertébrale de l'économie marocaine. Cependant, elles demeurent largement exclues des circuits de financement et des opportunités de marché.

Isolement financier et vulnérabilité structurelle

Le Maroc compte aujourd'hui plus de 4,18 millions de très petites entreprises, définies par un chiffre d'affaires ne dépassant pas 3 millions de dirhams. Derrière ce poids quantitatif considérable se cache toutefois une fragilité structurelle importante.

En effet, moins de 5% de ces entreprises accèdent au financement bancaire, ce qui limite fortement leurs capacités d'investissement et de croissance. Parallèlement, près de 70% d'entre elles sont exposées à un risque élevé de faillite, avec une durée de vie qui dépasse rarement trois à cinq ans.

Cette marginalisation se retrouve égale-

ment dans l'accès à la commande publique. Malgré l'existence d'un quota légal de 20%, la part effective des TPE dans les marchés publics ne dépasse pas 10%. Ce décalage représente, selon l'étude, une perte économique estimée à 30 milliards de dirhams par an, révélant un déficit d'intégration particulièrement coûteux pour l'économie nationale.

Une fracture numérique révélatrice

Au-delà des contraintes financières, les TPE marocaines font face à une fracture numérique paradoxale. Si 97% d'entre elles disposent d'un accès à Internet, près de 80% ne bénéficient pas d'une présence numérique structurée.

Cette situation traduit un usage essentiellement social des outils numériques, au détriment de leur exploitation économique. L'absence de digitalisation limite non seulement la visibilité de ces entreprises, mais aussi leur accès aux marchés, aux clients et aux opportunités d'innovation.

Le cercle du déclin :

Une trajectoire contrainte

L'un des apports majeurs du rapport réside dans la description d'un véritable «parcours d'échec imposé». Selon cette lecture, les TPE suivent une trajectoire presque mécanique : exclues du financement bancaire, elles sont progressivement contraintes de basculer vers le secteur informel, qui regroupe environ 41% d'entre elles. Ce passage s'accompagne d'une perte d'accès aux marchés formels et aux outils de digitalisation, conduisant in fine à la faillite.

Entre 2022 et 2025, ce phénomène s'est accéléré de manière significative, avec près de 150.000 entreprises ayant cessé leur activité, dont 99% de TPE. En 2025, le rythme des

défaillances atteignait une entreprise toutes les dix minutes, illustrant l'ampleur de la crise.

Les conséquences macroéconomiques sont lourdes : le taux de chômage dépasse désormais 13%, tandis que celui des jeunes franchit le seuil alarmant de 50%.

L'informel, de marge à cœur de l'économie

Dans ce contexte, le secteur informel connaît une expansion spectaculaire. Il représente désormais 77,3% de la population active, passant d'un espace marginal à un véritable centre de gravité de l'économie marocaine.

Ce basculement traduit à la fois l'incapacité du système formel à absorber les dynamiques entrepreneuriales et la fonction de refuge que joue l'informel pour une grande partie des acteurs économiques.

Une thèse systémique à nuancer

Le rapport défend une thèse forte : les difficultés des TPE seraient avant tout le produit d'un système inadapté. Cette lecture présente une part de vérité indéniable, notamment en ce qui concerne les obstacles d'accès au financement et les délais de paiement, qui constituent des contraintes structurelles majeures.

Cependant, cette approche tend à externaliser largement la responsabilité, en minimisant les fragilités internes des entreprises elles-mêmes. Les lacunes en matière de gestion, le manque de structuration organisationnelle ou encore l'absence de stratégies économiques viables sont relativement peu abordés.

Autrement dit, si le système constitue effectivement un facteur déterminant, il ne sau-

rait expliquer à lui seul l'ensemble des difficultés rencontrées.

Le chiffre de l'informel Entre réalité et simplification

Le poids de l'informel, estimé à 77,3% de la population active, constitue l'un des éléments les plus marquants du rapport. Toutefois, ce chiffre mérite d'être interprété avec prudence.

Il agrège en effet des réalités diverses : emploi informel, activités non déclarées, auto-emploi précaire. Présenté de manière brute, il peut donner l'image d'une économie totalement désorganisée, alors même que l'informel joue également un rôle d'ajustement social et économique.

Il constitue à la fois un symptôme de dysfonctionnement et un mécanisme de résilience.

Une vision linéaire du déclin

Le modèle du «cercle du déclin» proposé par le rapport offre une grille de lecture pertinente, mais simplifiée. En postulant une trajectoire quasi automatique allant de l'exclusion bancaire à la faillite via l'informel, il néglige la diversité des situations.

Certaines TPE parviennent en effet à se maintenir durablement dans l'informel, tandis que d'autres y voient une stratégie rationnelle permettant de réduire les coûts et de gagner en flexibilité. Le passage à l'informel ne relève donc pas uniquement d'une contrainte, mais peut aussi s'inscrire dans une logique d'adaptation.

La rhétorique des faillites Entre alerte et dramatisation

L'affirmation selon laquelle une entreprise ferait faillite toutes les dix minutes illustre une volonté de marquer les esprits. Si elle souligne la gravité de la situation, elle pose néanmoins un problème de contextualisation.

Le rapport ne précise pas le nombre de créations d'entreprises sur la même période, ni le taux net de renouvellement du tissu économique. Il ne distingue pas non plus les cessations d'activité liées à des causes structurelles de celles relevant du cycle normal de vie des entreprises.

Cette absence de mise en perspective peut conduire à une lecture excessivement alarmiste.

Un problème avant tout structurel

Au-delà des limites du rapport, celui-ci met en évidence un enjeu fondamental : le fonctionnement dual de l'économie marocaine. D'un côté, un secteur formel relativement structuré et concentré ; de l'autre, un tissu massif de TPE caractérisé par une forte vulnérabilité.

Ce déséquilibre révèle que les difficultés ne sont pas uniquement administratives ou conjoncturelles. Elles renvoient à une organisation productive et économique qui peine à intégrer pleinement les petites unités dans les dynamiques de croissance.

Hassan Bentaleb

Les ministres arabes des AE saluent le rôle du Comité Al Qods, présidé par SM le Roi Mohammed VI



Le Conseil de la Ligue des États arabes au niveau ministériel, réuni dimanche au titre de sa 165^e session ordinaire, a salué dans sa déclaration le rôle important joué par le

Comité Al Qods, présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, dans la protection de la Ville Sainte, soulignant les efforts déployés par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, bras exécutif du Co-

mité, pour soutenir la résistance des Maqdessis sur leur terre.

Cette déclaration s'inscrit dans le cadre d'une position arabe unifiée face aux évolutions rapides que connaît la question pa-

lestinienne, particulièrement la situation en Cisjordanie, confrontée à une campagne d'annexion accélérée des terres des habitants palestiniens, ainsi qu'à des violations et provocations à leur encontre.

Les ministres arabes des Affaires étrangères relèvent également que l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, continue de renforcer sa présence sur le terrain à Al Qods, en mettant en œuvre des programmes et des projets spécifiques visant à soutenir la résilience des Maqdessis dans divers secteurs vitaux.

Grâce à cette Haute Sollicitude Royale, l'Agence a pu étendre ses interventions aux domaines du logement, de la santé, de l'éducation et de la protection sociale, tout en apportant son accompagnement à la préservation des monuments historiques et culturels de la Ville Sainte.

Ces réalisations témoignent de l'engagement indéfectible du Royaume du Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à défendre la question d'Al Qods et de la mosquée Al-Aqsa, ainsi qu'à renforcer la résilience des Maqdessis face à tous les complots visant à effacer l'identité arabe et islamique de la Ville Sainte.

Célébration du 93^{ème} anniversaire de la glorieuse bataille de Bougafer

Le peuple marocain a célébré, lundi, le 93^{ème} anniversaire de la glorieuse bataille de Bougafer, une page radieuse dans la lutte nationale pour l'indépendance et le parachèvement de l'unité territoriale du Royaume.

Menée en 1933 par les tribus d'Ait Atta qui avaient infligé une cuisante défaite aux forces coloniales, cette bataille est considérée comme l'un des épisodes phares de l'histoire du combat national pour l'indépendance.

A cette occasion, un meeting a été organisé au siège de la préfecture de la province de Tinghir, en présence notamment du haut-commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération, Mustapha El Ktiri, du gouverneur de la province de Tinghir, Ismail Haikal, ainsi que d'anciens résistants, d'élus et d'acteurs de la société civile.

S'exprimant lors de cette rencontre, M. El Ktiri a indiqué que cette célébration est l'occasion de se remémorer des épopées héroïques menées par les combattants des tribus Ait Atta contre l'occupation étrangère, pour défendre les valeurs religieuses et les constantes nationales, incarnant ainsi les plus beaux exemples de bravoure, d'héroïsme, de sacrifice et de loyauté.

Le 13 février 1933, les forces coloniales avaient mené leur première attaque contre les combattants des tribus Ait Atta, qui s'étaient repliés dans les montagnes de Bougafer, rappelle M. El Ktiri. Profitant d'une position stratégique, difficile d'accès pour l'ennemi, les résistants se sont alors organisés pour assurer la défense et prendre d'assaut les positions des forces coloniales.

En dépit de leurs armements sophistiqués, les forces coloniales avaient subi une

cinglante défaite mémorable lors de cette opération.

Devant cette forte résistance, le courage et la ferme détermination dont ont fait montre les combattants marocains, les forces coloniales avaient été contraintes au repli.

Les forces d'occupation tentèrent alors de contrôler la région du Saghro par un axe nord depuis le Moyen Atlas, un second axe nord-ouest d'où d'autres forces devaient se déployer depuis Marrakech et un troisième axe vers le champ de bataille depuis le centre de Ksar Essouk.

Après d'intenses combats, les forces françaises ont réussi à encercler les combattants, leur interdisant ainsi l'accès aux points d'eau et toute communication avec l'extérieur mais, sans jamais parvenir à les faire plier.

Par ailleurs, la femme a joué un rôle prééminent et admirable durant la guerre de Bougafer. Elle assurait les arrières, préparait les vivres et les munitions, soutenait et vivifiait la flamme des combattants et les encourageait sans répit.

Les noms de beaucoup d'entre elles restaient gravés à jamais dans les annales de la lutte nationale contre l'occupant, souligne M. El Ktiri, citant dans ce sens les combattantes Aadjou Mouh et Hrra Hssaine.

Malgré les bombardements et les attaques intenses menés par l'occupant, le moral et le courage des résistants n'ont pas fléchi, obligeant l'armée coloniale à entrer en négociations avec le chef des combattants, Assou Ou Basslam, le 24 mars 1933.

Dans le même sens, le haut-commissaire a fait observer que la bataille de Bougafer, qui a eu comme théâtre Jbel Saghro, est l'occasion de s'inspirer des leçons et valeurs im-



muables de cette épopée, notamment celles du sacrifice, de la solidarité et de l'unité.

M. El Ktiri a, par ailleurs, souligné que la commémoration de cette épopée radieuse est l'occasion de mettre l'accent sur les victoires diplomatiques du Royaume, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, rappelant dans ce sens l'adoption de la résolution 2797 du Conseil de sécurité de l'ONU, consacrant la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud.

Lors de ce meeting, des hommages ont été rendus à plusieurs anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération, en

reconnaissance des grands sacrifices qu'ils ont consentis pour la liberté et l'indépendance du Maroc.

Des aides financières ont été également remises au profit d'anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération et de leurs ayants droit.

La célébration de cet anniversaire a également été marquée par une visite à la stèle commémorative de la bataille de Bougafer située à caïdat d'Iknioune pour se recueillir sur les âmes des martyrs de la liberté et de l'indépendance et à leur tête feu SM le Roi Mohammed V et feu SM le Roi Hassan II.

Amina Bouayach préside à Genève la réunion du groupe africain sur la migration



La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach, a présidé, lundi au Palais des Nations à Genève, une réunion du groupe africain sur la migration, en présence de représentants de 23 pays africains.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des travaux du Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'Homme (RINADH), dont le Maroc, représenté par Mme Bouayach, préside le groupe de travail sur la migration et les droits

de migrant(e)s. Outre le Maroc, le groupe comprend le Nigeria, le Kenya, le Burundi et le Zimbabwe, ainsi que Maurice et la Mauritanie (membres observateurs).

Dans son allocution d'ouverture, Mme Bouayach a mis en garde contre les répercussions de la crise internationale sur les droits, et plus particulièrement sur les droits liés à la migration, dans un contexte mondial marqué par une érosion de la confiance envers les institutions internationales.

Face à la montée des politiques unilatérales restreignant les droits des migrant(e)s, à la politisation des questions migratoires et aux tentatives de les associer exclusivement aux enjeux sécuritaires, notamment dans les pays du Nord, ainsi qu'aux tensions géopolitiques, au recul de la solidarité internationale et au manque de ressources, la présidente du CNDH a souligné que les institutions nationales des droits de l'Homme demeurent en première ligne pour la protection et la promotion des droits des personnes en si-

tuation de mobilité, grâce à leurs mandats multidimensionnels.

"Dans notre plaidoyer international, à Genève et à New York, nous aspirons à innover en matière de coopération afin de garantir une meilleure protection des droits des migrants dans notre espace africain", a affirmé Mme Bouayach.

En plus de la poursuite du plaidoyer africain et international, du renforcement des capacités et du partage des bonnes pratiques, les travaux du groupe africain sur la migration ont été marqués durant ce mandat par la signature d'un accord de coopération à Rabat (avril 2025) avec le groupe des Nations unies sur les droits des travailleurs migrants.

L'importance de cet accord réside dans l'établissement d'un cadre institutionnel structuré pour la coopération, l'échange d'informations et la coordination des efforts de plaidoyer afin d'encourager les États à ratifier la convention internationale pertinente, ainsi que de renforcer les mécanismes de suivi et de mise en œuvre, reflétant un engagement commun en faveur du renforcement de la protection des droits des migrants et des membres de leurs familles et de l'ancrage d'un partenariat durable entre les institutions nationales africaines et le système onusien.

Ont pris part à la réunion des représentants des institutions nationales des droits de l'Homme du Maroc, du Cameroun, de l'Éthiopie, du Nigeria, de la Gambie, du Ghana, du Togo, du Zimbabwe, de l'Égypte, de la République démocratique du Congo, du Burundi, du Congo, de la Libye, de la Zambie, de l'Afrique du Sud, de la Somalie, de la Namibie, de Maurice, du Sénégal, du Cap-Vert, de la Mauritanie et de la Côte d'Ivoire.

La réunion du groupe africain se tient à Genève en marge de la rencontre annuelle de l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'Homme (GANHRI), présidée par Mme Bouayach.

L'implication des jeunes dans le débat public au menu d'une rencontre à la Chambre des représentants

La Chambre des représentants a abrité, lundi, une rencontre sur les moyens de consolider la place des jeunes dans le débat public, dans le sillage de la dynamique engagée en vue de conforter l'action des institutions représentatives et des formations politiques pour le renforcement de la participation politique des jeunes.

Organisée par la Chambre des représentants en partenariat avec la Fondation Westminster pour la Démocratie (WFD), sous le thème "Promouvoir la participation politique des jeunes: un défi national partagé", cette rencontre se veut un prolongement de la réflexion sur les moyens de mise en œuvre des recommandations des sessions de formation organisées dans le cadre du programme "L'implication des jeunes dans l'action parlementaire", initié par les deux institutions au cours des trois dernières années.

S'exprimant à cette occasion, le président de la Chambre des représentants, Rachid Talbi Alami, a souligné que cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre du programme de formation en faveur des jeunes, lequel illustre, à travers la régularité et la diversité de ses sessions, l'engagement de la Chambre à s'ouvrir sur la société et à être à l'écoute de ses composantes, particulièrement les jeunes, conformément aux dispositions de la Constitution qui place la jeunesse, la participation citoyenne et les organisations de la société civile au cœur de l'action institutionnelle.

Dans une allocution prononcée en son nom

par la vice-présidente de la Chambre des représentants, Zaina Idhali, M. Talbi Alami a ajouté que cette rencontre intervient dans un contexte marqué par la consolidation des mécanismes législatifs permettant de renforcer la participation des jeunes à la vie politique et institutionnelle, en exécution des Hautes Orientations Royales.

A cet égard, il a mis en avant une série de nouveautés introduites par la loi organique relative à la Chambre des représentants et la loi organique sur les partis politiques, qui visent à encourager les jeunes de moins de 35 ans à intégrer le champ politique et à simplifier les conditions de leur candidature.

M. Talbi Alami a également affirmé que les programmes et initiatives liés à l'implication des jeunes, parallèlement aux procédures parlementaires adoptées, s'inscrivent dans le cadre de pratiques parlementaires ancrées dans la Constitution du Royaume et l'histoire politique nationale, contribuant ainsi à la consolidation du modèle démocratique marocain.

Ces initiatives, a-t-il insisté, ne se limitent pas à renforcer la participation politique des jeunes en tant que force démographique, mais visent également à consolider l'édifice institutionnel et à raffermir le processus de consolidation démocratique sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Pour sa part, la directrice régionale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à la Fondation

Westminster pour la Démocratie, Airlie Taylor, a salué l'engagement affiché pour le renforcement de la participation politique des jeunes en tant que priorité nationale au Maroc, mettant en exergue l'importance du partenariat liant la WFD à l'institution législative afin de rapprocher les jeunes de l'action parlementaire et de renforcer leur rôle dans la vie publique.

Mme Taylor a précisé que le programme "Implication des jeunes dans l'action parlementaire" a permis d'accompagner un groupe de jeunes leaders issus de partis politiques et de la société civile à travers différentes régions du Royaume.

Elle a affirmé que le renforcement de la participation des jeunes ne dépend pas uniquement des cadres juridiques, mais nécessite aussi de bâtir la confiance et de mettre en place des mécanismes de participation efficaces et accessibles afin de concevoir des solutions concrètes pour rendre l'engagement de la jeunesse plus inclusif et plus influent dans le processus démocratique du Royaume.

S'exprimant au nom des participants audit programme, Hassan Motei a relevé que le renforcement de l'appropriation par les jeunes marocains des mécanismes de travail parlementaire, ainsi que leur sensibilisation au rôle de l'institution législative en matière de législation, de contrôle et d'évaluation des politiques publiques, constituent une étape essentielle pour l'émergence d'une génération consciente

des enjeux liés au développement et pleinement engagée dans la gestion des affaires publiques.

Il a également affirmé que les jeunes représentent une force vive et un capital humain essentiel dans le processus de développement et de construction démocratique, soulignant que le programme reflète l'intérêt accordé par le Royaume à cette frange de la société.

Les jeunes ayant pris part à ce programme ont bénéficié de sessions régulières encadrées par des experts et spécialistes de la Chambre des représentants, de la Fondation Westminster pour la Démocratie, ainsi que des universitaires et des parlementaires, offrant ainsi un espace d'interaction et d'échange entre les jeunes et les représentants de la nation.

De telles formations contribuent au renforcement des liens de confiance et de communication entre les citoyens et les institutions, à la promotion de la culture de la participation et de la citoyenneté active, ainsi qu'à la préparation d'une génération apte à contribuer à la prise de décision et au renforcement de la démocratie, a-t-il ajouté.

Le programme a été marqué notamment par une série de sessions de formation portant sur les attributions du Parlement, notamment dans les domaines de la législation, du contrôle de l'action gouvernementale, de l'évaluation des politiques publiques et de la diplomatie parlementaire.

Bilan de l'ONDE au titre de l'année 2025

Nouveaux partenariats stratégiques pour le respect des droits de l'enfant

Sous la présidence de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, l'Observatoire National des Droits de l'Enfant (ONDE), a tenu, lundi 30 mars 2026 à Rabat, sa rencontre annuelle avec ses partenaires institutionnels, publics et privés.

Cet événement, qui s'inscrit dans la dynamique des Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, en faveur de la protection de l'enfance et de la promotion de ses droits fondamentaux, a été l'occasion de dresser le bilan des réalisations de l'année 2025 et de tracer les perspectives d'avenir, à travers la signature de conventions structurantes, indique l'Observatoire dans un communiqué.

Un bilan 2025 placé sous le signe de la santé et de l'innovation

Santé

L'ONDE a érigé la santé de l'enfant en axe stratégique prioritaire. Cet engagement s'est traduit par des actions de plaidoyer ciblées, une mobilisation pour la vaccination contre la rougeole et le soutien du programme national de vaccination contre le HPV.

L'ONDE a également lancé la prise en charge psychothérapeutique gratuite pour les enfants victimes de violences ayant eu recours au centre d'écoute de l'Observatoire et une campagne digitale de sensibilisation autour de l'anxiété à l'école.

Dans le cadre des formations du Dispositif Psycho-trauma de l'enfant (DNPTE), l'ONDE a assuré le renforcement des compétences des professionnels en contact avec les enfants (1290 en 2025 contre 929 en 2024).

Innovation numérique

En plus de la digitalisation du carnet de santé numérique initiée avec une première version en ligne destinée aux parents, l'ONDE a lancé une plateforme continentale pour le réseau africain des droits de l'enfant et a mis en place une plateforme interne des procédures.

L'Observatoire a réaffirmé, de ce fait, son engagement pour une protection adaptée aux enjeux du monde digital et profite de l'occasion pour annoncer le lancement d'une nouvelle plateforme "Tofoula" dédiée au suivi des indicateurs liés aux droits de l'enfant selon les objectifs de développement durable (ODD).

Justice

L'ONDE a assuré la formation d'experts pédiopsychiatres autour de l'audition adaptée aux enfants selon le protocole NICHD et l'intégration de nouveaux modules spécifiques à la prise en compte de la parole de l'enfant à la formation initiale et continue des magistrats.

17e Congrès national

Organisé sous la présidence effective de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, cet événement d'envergure nationale a mobilisé un panel d'experts nationaux et internationaux de premier plan et permis de dresser un état des lieux rigoureux et de formuler des recommandations stratégiques, destinées à nourrir la réflexion nationale et à inspirer les futurs programmes et politiques publiques de protection de l'enfance à l'horizon 2030.



Participation renforcée des enfants

Conformément à la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, qui a créé il y a plus de 25 ans la noble institution marocaine "le Parlement de l'Enfant" et confié sa présidence à Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, Présidente de l'ONDE, la voix des enfants parlementaires s'est considérablement amplifiée, en s'érigeant en une force de proposition centrale.

Cette dynamique a mené à une refonte profonde des critères de sélection du Parlement de l'Enfant, garantissant une représentativité plus inclusive et équitable à travers la réduction du nombre d'enfants sélectionnés sur la base de l'excellence scolaire au profit des enfants élus dans les conseils de classe, des enfants à besoin spécifiques et des enfants issus de l'enseignement traditionnel et des missions étrangères.

Le Maroc, hub de la coopération Sud-Sud

Le rayonnement international de l'ONDE a été consacré par l'organisation de la première édition du Forum africain du Parlement de l'enfant en novembre 2025 à Rabat.

Ce sommet historique a abouti à la signature de sept protocoles de partenariat avec des pays frères et à l'adoption à l'unanimité par les 28 autres pays africains présents de la "Déclaration de Rabat" qui entérine la création du Réseau africain des droits de l'enfant et renforce les cadres nationaux de participation et de plaidoyer commun à l'échelle du continent.

Dix nouvelles conventions pour accélérer la promotion des droits de l'enfant

À l'issue de la présentation du bilan d'activité et des grandes lignes du plan d'action 2026, la

rencontre annuelle du comité des partenaires de l'ONDE s'est distinguée par la signature de 10 conventions de partenariat s'inscrivant dans la nécessaire synergie entre les différents acteurs selon la Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'garde.

Les conventions ont été signées avec :

- Le ministère de l'Éducation, du Préscolaire et des Sports : Elle vise le déploiement d'un programme national dédié à la prévention, à la détection et à l'intervention précoce face aux troubles neurodéveloppementaux ciblant spécifiquement les établissements du préscolaire.

- Le ministère de la Santé et de la Protection sociale : Elle porte sur trois principaux axes : la prévention précoce des troubles psychologiques, la formation des professionnels de santé et le déploiement du Dispositif national psycho-trauma dans les régions.

- Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication : Elle vise la mise en place d'un programme national de prévention, de détection et d'intervention précoces des troubles neurodéveloppementaux dans les crèches et de renforcement de la formation des professionnels de la petite enfance.

- Le ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille : Il s'agit d'un partenariat structurant qui va appuyer le programme d'action de l'ONDE, notamment celui du Dispositif psycho-trauma de l'enfant (DNPTE).

- Le Haut-Commissariat au plan (HCP) : Elle porte sur la production et l'analyse de données statistiques qui alimentent la plateforme de suivi des indicateurs de l'enfance "Tofoula" lancée par l'ONDE ainsi que la réalisation d'enquêtes et de publications thématiques.

- L'Observatoire national du développement humain : Elle est dédiée à la réalisation d'une première étude d'envergure sur la prévalence des

troubles mentaux chez les enfants et adolescents au Maroc en collaboration avec le ministère de la Santé et de la Protection sociale et le ministère de l'Éducation, du Préscolaire et des Sports.

- L'Entraide nationale : Elle est destinée à renforcer la synergie des interventions dans le domaine de l'enfance. Cette convention vise, entre autres, à renforcer la prise en charge intégrée des enfants en situation de vulnérabilité et les mécanismes de signalement des cas de maltraitance pour garantir un environnement sûr et protecteur.

- La Fondation OCP : Il s'agit d'une collaboration dans la structuration du modèle socio-économique d'un projet d'envergure, à savoir l'Académie Africaine pour l'émergence de jeunes leaders citoyens.

Cet accompagnement permettra de doter cette Académie d'un Business Model robuste et pérenne pour en faire un pôle d'excellence africain dédié à l'autonomisation des enfants, afin qu'ils deviennent des acteurs du changement, aptes à influencer les politiques publiques et à porter la voix de leurs pairs sur tout le continent.

- Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF Maroc) : Il s'agit d'un partenariat axé sur la production de l'analyse de la situation des enfants (SITAN) et le renforcement des capacités de plaidoyer des enfants parlementaires par le biais de formations en plaidoirie.

- La Société marocaine de pédopsychiatrie et professions Associées (SMPPA) : Il s'agit d'un cadre de coopération en vue de promouvoir la santé mentale de l'enfant et de l'adolescent, à travers des actions de formation, de recherche et d'accompagnement du Dispositif national psycho-trauma de l'enfant mis en place par l'ONDE.

En renforçant les synergies et en mutualisant les compétences avec des institutions de référence, l'ONDE renforce sa capacité de veille et d'analyse pour anticiper les défis émergents et optimiser ses initiatives, conclut le communiqué.

Dans les écoles de prestige en France

L'excellence des étudiants marocains s'impose

Société

Dans les amphithéâtres feutrés des grandes écoles françaises, une réalité s'affirme avec éclat : les étudiants marocains y prennent une place de plus en plus remarquable, portés par des parcours d'excellence souvent façonnés dans la rigueur des classes préparatoires du Royaume.

Ce phénomène s'inscrit dans une dynamique de fond solidement ancrée. Chaque année, des centaines de jeunes Marocains intègrent les établissements les plus sélectifs de l'Hexagone, en particulier dans les filières scientifiques et économiques, illustrant la force d'un modèle de formation exigeant, fondé sur la rigueur, la discipline et une persévérance sans faille.

Au cœur de cette réussite, les classes préparatoires marocaines constituent un véritable socle. Sélectives et exigeantes, elles permettent aux étudiants de développer des compétences solides, mais aussi une capacité de travail intense et une résilience face à des concours particulièrement sélectifs.

C'est dans ce contexte que le quotidien français "Le Figaro" a récemment établi un classement des meilleures classes préparatoires étrangères, mettant en lumière la forte domination des prépas marocaines. Basé notamment sur les résultats au concours de l'École Polytechnique (X), l'une des institutions d'ingénierie les plus sélectives en France, ce palmarès consacre la solidité du système marocain.

D'après le classement du Figaro, sur les dix meilleures prépas à l'étranger pour intégrer X en 2026, sept sont marocaines. En tête du classement des filières



scientifiques figure le lycée Mohammed VI d'excellence (Lydex) de Benguerir. Le podium est complété par le Lycée Méditerranéen (Lymed) de Tétouan et le lycée Al Zahrawi de Rabat.

Parmi les établissements marocains figurant dans le Top 10 de ce classement, le lycée Moulay Driss de Fès, le lycée Ibn Timiya de Marrakech, le lycée Mohammed V et le lycée d'Excellence Mohammed VI de Casablanca, ainsi que le lycée Ibn Ghazi de Rabat, qui affichent eux aussi des taux d'intégration significatifs à l'École Polytechnique cette année. Dans les filières économiques et commerciales, les établissements marocains confirment aussi leur leadership. Le groupe scolaire La Résidence de Casablanca arrive en tête en filière ECG (économique et commerciale voie générale). Les prépas de La Résidence Bouskoura (Casablanca) et du lycée Ibn Ghazi (Rabat) occupent respectivement la deuxième et la troisième places du classement.

Du côté des prépas ECT (économique et commerciale voie technologique), l'ESTEM de Casablanca arrive en

tête, suivie par les classes préparatoires du groupe scolaire La Résidence et de La Résidence Bouskoura. Pour de nombreux observateurs, cette réussite s'explique notamment par l'importance accordée aux classes préparatoires au Maroc, où près de 10.000 élèves, sélectionnés parmi les meilleurs, sont formés chaque année à la rigueur et à l'endurance intellectuelle.

Cette dynamique se reflète dans les parcours individuels, à l'image de Yasser Oufqir, étudiant en deuxième année à l'École Polytechnique, et pur produit du système éducatif marocain.

"Mon parcours est assez classique pour une prépa scientifique : j'ai étudié au LYDEX au Maroc où j'ai suivi une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). La clé de réussite a été surtout la rigueur acquise en prépa, la constance dans le travail, et la préparation spécifique aux concours", confie-t-il à la MAP.

"L'environnement au LYDEX, très orienté vers l'excellence, m'a beaucoup aidé à viser des écoles comme l'X et y croire", poursuit-il, mettant en avant le rôle déterminant de cet encadrement

dans la construction de son ambition.

Revenant sur les atouts de réussite des étudiants marocains, il souligne que "cela s'explique par plusieurs éléments : une formation solide en prépa et en lycée, une forte culture de travail et de la persévérance, mais aussi une vraie ambition".

"Les prépas marocaines sont un excellent tremplin aux concours français et sont assez réputées et expérimentées", ajoute-t-il.

Évoquant ses perspectives, il affirme vouloir s'orienter vers la physique quantique, avec l'objectif d'intégrer des environnements très exigeants, notamment de grandes entreprises de technologies quantiques. "Je reste ouvert pour la suite, mais contribuer un jour au développement du Maroc est une idée qui m'intéresse beaucoup et un objectif important", a confié ce jeune natif de Rabat. S'adressant aux futurs candidats, il délivre un message clair : "Je leur dirais de ne pas s'autocensurer : ces écoles sont accessibles avec du travail, de la discipline et de la confiance en soi".

"Il faut viser haut, rester régulier, et surtout ne pas se décourager face aux difficultés, qui font partie du parcours, car si c'était facile, tout le monde l'aurait fait", conclut-il.

Le Maroc confirme ainsi sa capacité à former une génération de talents capables de rivaliser avec les meilleurs profils internationaux et de s'imposer durablement au sein des établissements les plus prestigieux. Une trajectoire qui consacre, au-delà des classements, l'essor d'un capital humain ambitieux, résilient et résolument tourné vers l'excellence.

Congrès national du diabète

Vers une nouvelle ère dans la prise en charge du diabète de type 2

La ville de Tanger a accueilli, du 26 au 29 mars, la 3ème édition du Congrès national du diabète, organisé à l'initiative de la Société marocaine de diabétologie (SMD) et réunissant une élite de spécialistes et d'experts marocains et internationaux pour échanger sur les dernières avancées scientifiques en matière de prévention, de diagnostic et de prise en charge du diabète.

Selon un communiqué de la SMD, le congrès a été l'occasion pour les participants de confirmer, à travers les présentations et les discussions qui ont jalonné ses travaux, l'existence de liens causaux étroits entre le diabète de type 2 et l'apparition et la progression d'un large spectre de complications touchant les organes vitaux, en particulier le cœur, les vaisseaux sanguins et les reins.

Les interventions des experts ont mis en évidence que les données épidémiologiques et cliniques confirment que les maladies cardiovasculaires contribuent à hauteur de 38% de la mortalité totale au Maroc, et que 6,5% de la population souffre des conséquences des maladies rénales chroniques, expliquant que ces pathologies figurent parmi les principales causes de mortalité et d'invalidité chez les patients atteints de diabète de type 2, auxquelles s'ajoutent les effets négatifs de ces complications sur la qualité de vie des patients.

Les participants ont précisé que la relation entre le diabète de type 2 et les maladies cardiovasculaires et rénales n'est pas une simple coïncidence, mais un lien causal étroit et complexe formant un véritable cercle vicieux, notant que d'un côté, le diabète de type 2 augmente significativement le risque de décès par maladies cardiovasculaires et accé-

lère la détérioration de la fonction rénale, et de l'autre, tout dysfonctionnement du système cardiaque ou rénal influe directement sur l'évolution du diabète.

Ces complications se développent souvent de façon silencieuse, sans symptômes apparents dans leurs phases initiales, rendant ainsi une intervention précoce indispensable, ont-ils relevé.

Forts de ces constats, les congressistes ont conclu que le traitement ne doit pas se limiter au seul contrôle de la glycémie, mais nécessite l'adoption d'une approche globale et intégrée, à la fois thérapeutique et préventive, visant à protéger les organes vitaux du diabète et à prévenir le cercle vicieux de la détérioration mutuelle.

Dans ce sens, le Pr Jamal Belkhadir, président de la Ligue marocaine de lutte contre le diabète, a axé son intervention sur les importants bénéfices cliniques des innovations thérapeutiques modernes, faisant savoir que l'association empagliflozine/ metformine a démontré une efficacité élevée dans la réduction de l'HbA1c (hémoglobine glyquée), pouvant atteindre jusqu'à 4,6% chez les patients présentant des valeurs initiales très élevées, offrant ainsi un meilleur contrôle glycémique dès les premiers mois de traitement.

Cette association combine deux mécanismes d'action complémentaires, permettant non seulement de réduire l'HbA1c, mais aussi de diminuer le poids, la glycémie à jeun et d'assurer une protection cardiovasculaire et rénale pour les patients atteints de diabète de type 2, la rendant ainsi conforme aux orientations modernes qui placent la protection des organes vitaux au cœur des straté-

gies thérapeutiques, a-t-il noté, ajoutant que cette association permet également un meilleur contrôle glycémique dès les premiers mois du traitement, et se distingue par son effet positif sur le poids et son amélioration de l'observance thérapeutique des patients, renforçant ainsi l'efficacité globale de la prise en charge.

Pour sa part, Dr Sonia Abahou, présidente de la SMD, a souligné que les recommandations de l'American Diabetes Association (ADA) 2026 insistent sur la nécessité d'initier une bithérapie lorsque le taux d'HbA1c dépasse l'objectif glycémique personnalisé de 1,5 à 2%, afin d'obtenir un contrôle glycémique plus rapide et plus durable, faisant également référence aux dernières recommandations du NICE 2026, qui préconisent l'utilisation des inhibiteurs du SGLT2 chez tous les profils de patients atteints de diabète de type 2, qu'ils présentent ou non des comorbidités, notamment une obésité, une maladie rénale chronique, un diabète précoce survenu avant l'âge de 40 ans, une insuffisance cardiaque ou une maladie cardiovasculaire athérosclérotique.

Elle a aussi mis en avant les dimensions humaines et pratiques des innovations thérapeutiques présentées lors du congrès, notant que cette édition du congrès a été marquée par le lancement de la première association fixe iSGLT2, présentée sous la DCI empagliflozine/ metformine, nouvelle innovation scientifique qui répond efficacement aux besoins de différents profils de patients atteints de diabète de type 2.

L'objectif suprême que nous visons avec ce type de traitements innovants est d'améliorer la qualité de vie des patients et de leur

offrir une protection globale contre les risques de complications intriquées, ce qui conduit nécessairement à une réduction des hospitalisations, a-t-il relevé, notant que ces innovations sont également susceptibles d'alléger la charge financière du traitement et de le rendre accessible au plus grand nombre de patients. Quant à Dr Mohamed Lamari, Business unit head northwest Africa chez Boehringer Ingelheim, il a souligné l'importance du partenariat entre l'industrie pharmaceutique et la communauté médicale au Maroc, affirmant qu'en tant qu'entreprise de recherche et d'innovation, Boehringer Ingelheim demeure pleinement engagée aux côtés des sociétés savantes et des professionnels de santé pour soutenir l'accès à des solutions fondées sur des données robustes, la priorité étant d'accompagner l'amélioration des parcours de soins et la qualité de vie des patients au Maroc. Les congressistes ont ainsi conclu que l'avenir de la gestion des maladies chroniques au Maroc repose sur l'intégration, l'innovation et la collaboration entre toutes les parties prenantes. En adoptant des stratégies thérapeutiques modernes prenant en charge simultanément la santé cardiovasculaire, rénale et métabolique, le Maroc peut alléger le fardeau des maladies non transmissibles et améliorer la qualité de vie de millions de patients.

Le passage du traitement de chaque maladie séparément à une méthodologie de soins intégrée ciblant le système de santé dans son ensemble n'est plus une option, mais une nécessité urgente imposée par des défis croissants et exigée par la responsabilité commune envers la santé de la communauté, ont-ils affirmé.



Explosions et coupures de courant à Téhéran *Trump menace d'"anéantir" des sites énergétiques iraniens*



Une partie de Téhéran s'est réveillée mardi sans électricité après de fortes explosions dans la capitale de l'Iran, qui a de nouveau attaqué Israël et le Golfe après que Donald Trump a menacé d'"anéantir" ses infrastructures énergétiques si les discussions entre Washington et Téhéran n'aboutissaient pas "rapidement".

L'agence de presse Fars a évoqué "plusieurs explosions" et des pannes de courant "dans certaines parties" de Téhéran, quand l'agence Tasnim a mentionné des explosions dans l'est et l'ouest de la capitale, ainsi que des perturbations de l'approvisionnement en énergie dans l'est - ensuite résolues, d'après elle.

L'armée israélienne avait, peu avant, appelé les habitants d'un quartier résidentiel à rester à l'abri en prévision d'une attaque contre "une infrastructure militaire". Engagé aux côtés de Washington, le Premier ministre Benjamin Netanyahu avait estimé lundi que plus de la moitié de ses objectifs de guerre étaient remplis, sans s'avancer sur un calendrier. Et d'ajouter: "Je pense que ce régime va s'effondrer de l'intérieur".

Continuant de souffler le chaud et le froid après plus d'un mois d'une guerre qui a ébranlé l'économie mondiale, Donald Trump a menacé quant à lui lundi l'Iran de s'en prendre à ses sites énergétiques si leurs discussions n'aboutissaient pas "rapidement" et si le détroit d'Ormuz, essentiel au trafic mondial d'hydrocarbures et presque entièrement bloqué par

l'Iran, n'était "pas immédiatement" rouvert.

Le président américain a évoqué comme cibles l'île de Kharg, haut-lieu du pétrole iranien, mais aussi ses centrales électriques, puits de pétrole, et "peut-être toutes les usines de dessalement" du pays, sur son réseau Truth Social. Dimanche, il avait déjà évoqué une possible opération terrestre pour s'emparer du terminal de Kharg et "prendre le pétrole" iranien.

Malgré ces menaces, l'Iran a continué dans la nuit de faire feu au Moyen-Orient, où la guerre a fait des milliers de morts depuis l'attaque américano-israélienne sur l'Iran du 28 février.

Un journaliste de l'AFP a entendu au moins 10 explosions au-dessus de Jérusalem, après l'émission d'une alerte aux missiles iraniens par l'armée israélienne. La radio-télévision d'Etat iranienne Irib a, elle, annoncé le tir de missiles en direction d'Israël.

A Dubaï, une attaque iranienne a visé un pétrolier sous pavillon koweïtien, selon l'agence du Koweït citant la société pétrolière nationale. L'Al-Salmi "était entièrement chargé", un incendie s'est déclaré à bord et sa coque a été endommagée, a ajouté la même source, sans signaler de blessés.

Quatre personnes ont aussi été blessées dans l'émirat par la chute de débris lors d'une interception de la défense aérienne, quand l'Arabie saoudite a dit, elle, avoir intercepté huit missiles balistiques sans préciser leur provenance.

"L'Iran respecte le Royaume d'Arabie saoudite", avait assuré plus tôt le chef de la diplomatie iranienne Abbas Araghchi sur X, "nos opérations visent les agresseurs ennemis qui n'ont aucun respect pour les Arabes ou les Iraniens (...) Il est grand temps d'expulser les forces américaines".

"Enormes progrès"

Les Bourses asiatiques ont été marquées mardi matin par un regain d'optimisme, dans le sillage d'un article du Wall Street Journal, avant de refluer à nouveau. Le pétrole, lui, restait au-dessus des 100 dollars vers 04H40 GMT.

Selon le quotidien américain, Donald Trump aurait dit à ses conseillers être prêt à interrompre sa campagne militaire, estimant que forcer la réouverture du détroit d'Ormuz prolongerait le conflit "au-delà de son calendrier de quatre à six semaines".

D'après le WSJ, Washington voudrait tenter d'obtenir de Téhéran par la voie diplomatique le déblocage de cette voie de passage stratégique, par où transite d'ordinaire un cinquième des hydrocarbures mondiaux. En cas d'échec, M. Trump préviendrait de solliciter ses alliés d'Europe et du Golfe pour forcer sa réouverture, ont dit des responsables américains au quotidien.

"D'énormes progrès ont été réalisés" dans les discussions "sérieuses" avec l'Iran, a assuré lundi le président américain, sur Truth Social. Son chef de la di-

plomatie, Marco Rubio, s'est dit optimiste sur la possibilité de pouvoir travailler avec des interlocuteurs - non identifiés - du pouvoir iranien, après "quelques échanges" positifs.

Mais à rebours des exigences de Donald Trump, une commission parlementaire iranienne a approuvé lundi un projet visant à imposer des droits de passage aux navires transitant par le détroit, selon des médias d'Etat. Et le texte inclut une "interdiction de passage" pour les Etats-Unis et Israël.

A New York, l'ONU devait tenir mardi une réunion d'urgence de son Conseil de sécurité après la mort de trois Casques bleus indonésiens de la Force intermédiaire des Nations unies au Liban (Finul), des "incidents gravissimes" condamnés "avec la plus grande fermeté" par la France, à l'origine de cette requête.

Deux ont été tués lundi dans "une explosion d'origine inconnue" dans le sud du pays. Un autre était mort dimanche après l'explosion d'un projectile d'origine inconnue dans la zone frontalière.

Le Liban a été entraîné dans la guerre par une attaque le 2 mars du mouvement pro-iranien Hezbollah contre Israël. Les frappes israéliennes y ont tué plus de 1.200 personnes, et en ont blessé plus de 3.600, selon le dernier bilan du ministère de la Santé.

L'armée israélienne a, elle, perdu 10 soldats au total, avec la mort annoncée mardi de quatre de ses militaires dans un même "incident" au Sud-Liban.

Les Etats-Unis et les guerres du Moyen-Orient

Vers une répétition du scénario irakien en Iran ?



Depuis l'invasion américaine de l'Irak en 2003, un constat s'est progressivement imposé chez les observateurs du Moyen-Orient : les récits qui précèdent les guerres sont rarement fiables, et le concept de «guerres rapides et limitées» relève davantage de la rhétorique politique que d'une réalité stratégique. L'expérience irakienne a démontré que les décisions prises à Washington et à Tel-Aviv ignorent souvent non seulement les équilibres régionaux, mais aussi la volonté des Etats qui en subissent directement les conséquences sécuritaires et économiques.

Cette guerre a mis en évidence un schéma récurrent dans la gestion des crises internationales : des interventions militaires fondées sur des renseignements contestables, présentées comme nécessaires à la sécurité et à la stabilité, mais qui aboutissent en réalité à la désintégration des Etats, à l'essor du terrorisme et à des vagues de déplacements massifs dont les répercussions atteignent même l'Europe, pourtant tenue à l'écart des processus décisionnels.

Dans ce contexte, la position espagnole se distingue. Le Premier ministre Pedro Sánchez a exprimé un rejet clair de toute nouvelle aventure militaire en

dehors du cadre de la légalité internationale, mettant en garde contre une répétition des erreurs du passé, notamment en Irak, où la guerre reposait sur des « preuves fabriquées » et a engendré des conséquences catastrophiques. Il a également alerté sur les risques d'une escalade israélienne dans la région, estimant qu'un élargissement du conflit, notamment au Liban, pourrait déclencher une conflagration régionale.

Toutefois, la problématique dépasse la seule décision d'entrer en guerre. Elle s'inscrit dans des transformations profondes des alliances occidentales. Ces dernières années, notamment sous l'administration de Donald Trump, un fossé croissant s'est creusé entre les Etats-Unis et l'Europe, tant sur la conception de la sécurité internationale que sur les valeurs politiques. Le partenariat transatlantique ne repose plus sur un socle commun aussi solide qu'auparavant, et son rôle est désormais remis en question, y compris au sein de ses propres institutions.

Ce basculement se reflète également dans la redéfinition des menaces. Washington ne place plus nécessairement la Chine ou la Russie au premier rang des risques stratégiques, mais met l'accent sur des enjeux d'ordre interne, tels que

la liberté d'expression en Europe. Cette orientation traduit un glissement du discours politique américain vers une certaine complaisance à l'égard des courants populistes et de l'extrême droite, ce qui déroute profondément les capitales européennes.

Dans ce contexte, la confrontation avec l'Irak apparaît bien plus complexe que les expériences passées, en raison de l'imbrication des intérêts régionaux et internationaux. Les développements récents montrent que le conflit ne resterait pas circonscrit, mais risquerait de s'étendre aux pays du Golfe, une fois encore exposés en première ligne sans être pleinement associés aux décisions.

Face à ces risques, des puissances régionales telles que la Turquie, le Pakistan et l'Égypte s'efforcent de contenir l'escalade, conscientes des conséquences potentielles sur la stabilité régionale et l'économie mondiale, notamment en raison de la vulnérabilité des marchés énergétiques. Elles tentent également, de manière indirecte, d'éviter à Washington de s'enliser dans un nouveau piège stratégique comparable à ceux de l'Irak et de l'Afghanistan.

Les Etats du Golfe, quant à eux, se trouvent dans une position particulièrement délicate : alliés stratégiques des

Etats-Unis, ils sont aussi les plus exposés aux retombées du conflit avec l'Irak, qu'il s'agisse de menaces sur les infrastructures critiques ou de perturbations des exportations énergétiques. Cette situation les pousse à repenser leur doctrine de défense et à envisager une plus grande autonomie stratégique, fondée sur des capacités propres et des alliances régionales rééquilibrées.

Deux scénarios principaux se dessinent : un scénario diplomatique, reposant sur un nouvel accord avec l'Irak qui tiendrait compte des intérêts des acteurs régionaux — contrairement à l'accord de 2015 — ; et un scénario d'escalade, susceptible de viser les infrastructures pétrolières et gazières, avec des répercussions majeures sur l'économie mondiale.

En définitive, le danger ne réside pas seulement dans le déclenchement d'une nouvelle guerre, mais dans la répétition d'un modèle déjà éprouvé et défaillant : décisions unilatérales, visions à court terme et sous-estimation des dynamiques régionales. Dès lors, une question essentielle s'impose : Washington a-t-elle tiré les leçons de l'Irak, ou s'approprie-t-elle à en reproduire les erreurs dans un contexte encore plus explosif ?

Paris — Youssef Lahlali

Hyperconnectés, profondément seuls

Quand la solitude devient un fléau aussi mortel que le tabac

Horizons

Nous n'avons jamais été aussi connectés... et pourtant, quelque chose d'essentiel a disparu : la sensation d'exister réellement pour quelqu'un.

Jamais l'humanité n'a été aussi connectée, et jamais elle ne s'est sentie aussi seule. Ce paradoxe n'appartient plus au registre de l'intuition, il s'impose comme une réalité silencieuse, un signal diffus que les chiffres confirment et que les consciences hésitent encore à nommer. Car la solitude contemporaine ne s'affiche pas, elle ne se déclare pas, elle se vit au milieu des autres, dans la superficialité des échanges, dans la fonctionnalité des relations, dans des vies parfaitement structurées où l'essentiel ne circule plus.

Et peut-être que le plus troublant ne réside pas dans sa progression, mais dans son acceptation. La solitude devient une norme, une habitude émotionnelle, une adaptation collective à l'absence de profondeur. Alors une question s'impose avec gravité : comment une société capable de connecter des milliards d'individus en un instant a-t-elle laissé s'éroder, presque imperceptiblement, la capacité d'être véritablement ensemble ? Car au fond, cette épidémie invisible révèle moins une absence de présence qu'une véritable crise du sens.

La solitude augmente le risque de mortalité prématurée aussi alarmante que la consommation excessive de l'alcool et de la cigarette. (1)

Si cette crise du sens pouvait encore sembler abstraite, ses effets, eux, ne le sont plus. La solitude s'inscrit désormais dans les corps et dans les trajectoires de vie, au point de devenir un facteur de risque majeur. Les données sont sans équivoque : elle

augmente le risque de mortalité prématurée de 26% à 32%, avec un impact comparable à celui de fumer quinze cigarettes par jour ou de consommer excessivement de l'alcool.

Ce constat révèle une vérité essentielle : le lien social n'est pas un confort, il est une nécessité vitale. Lorsque ce lien se fragilise, c'est l'équilibre même de l'individu qui vacille.

Or, cette fragilisation s'ancre dans une transformation profonde de nos modes de vie. Depuis les années 2000, le temps passé avec des amis a chuté de près de 70%. Ce chiffre ne traduit pas seulement un changement d'habitudes, mais une érosion progressive de la qualité des relations, remplacées par des interactions plus rapides, plus superficielles. Ainsi, la solitude ne se contente plus d'être ressentie : elle s'installe, se structure, et devient un phénomène systémique. Restaurer le lien ne relève plus du simple bien-être, mais d'une véritable urgence de santé publique.

Une déconnexion existentielle, la perception de solitude est aussi dangereuse que l'isolement réel

Mais au-delà des chiffres, la solitude révèle une dimension plus profonde : elle est avant tout une déconnexion existentielle. Ce qui fragilise n'est pas uniquement l'isolement réel, mais la manière dont il est vécu. La perception de solitude, à elle seule, peut s'avérer aussi délétère que l'absence objective de relations.

Ainsi, une personne peut être entourée, insérée socialement, active en apparence... et pourtant éprouver une solitude profonde. Car ce qui manque alors, ce n'est pas la présence des autres, mais la qualité du lien, sa

capacité à être vécu comme réel, sincère, et signifiant.

La solitude nourrit la méfiance, la méfiance conduit au retrait

La solitude agit comme un signal biologique de survie, à l'image de la faim. Elle alerte l'organisme d'un manque essentiel et appelle, en théorie, à rétablir le lien. Mais lorsque ce signal persiste sans réponse, il ne se contente plus d'alerter : il reconfigure.

Le cerveau entre alors dans un état d'hypervigilance sociale. Chaque interaction potentielle devient incertaine, chaque regard ambigu, chaque silence suspect. La perception des autres se teinte de méfiance, non par choix, mais par adaptation. L'individu ne cherche plus spontanément le lien, il s'en protège. En parallèle, la régulation émotionnelle s'altère : les émotions deviennent plus intenses, moins stables, plus difficiles à partager.

Un mécanisme circulaire s'installe, presque imperceptiblement : la solitude nourrit la méfiance, la méfiance conduit au retrait, et le retrait renforce la solitude. Une boucle auto-entretenu, silencieuse, qui enferme progressivement l'individu dans une distance croissante avec les autres.

Et c'est peut-être là que réside la gravité la plus invisible de la solitude : elle ne coupe pas seulement des autres, elle désinscrit de tout récit partagé. Elle isole non seulement les corps, mais les existences elles-mêmes.

Ibn Khaldun : L'homme est fait pour vivre en société

Face à cette désinscription progressive, la pensée d'Al-Muqaddimah résonne avec une

clarté presque troublante. Ibn Khaldun y écrivait : «L'homme est fait pour vivre en société... il ne peut se passer d'organisation sociale». Cette intuition, formulée bien avant nos sociétés hyperconnectées, rappelle une vérité que notre époque semble redécouvrir à ses dépens : le lien n'est pas un choix, il est une condition. Car vivre en société ne se réduit pas à coexister. Il s'agit de participer, de contribuer, de s'inscrire dans une trame commune où chacun trouve sa place et reconnaît celle des autres. Ibn Khaldun parlait d'une nécessité presque organique : l'être humain ne se suffit pas à lui-même, il se construit dans l'interdépendance. Lorsque cette architecture sociale se fragilise, ce n'est pas seulement l'individu qui vacille, c'est l'équilibre même du collectif.

Or, ce que révèle l'épidémie contemporaine de solitude, c'est précisément une altération de cette organisation invisible. Les structures sont toujours là, les institutions fonctionnent, les réseaux se multiplient... mais la densité du lien s'amenuise. La société continue d'exister en surface, tandis que l'expérience d'en faire partie s'érode en profondeur.

Dans la perspective d'Ibn Khaldun, une telle fracture ne peut rester sans conséquence. Car ce qui tient une société ne relève pas uniquement des règles ou des intérêts, mais d'une forme de cohésion vivante, d'un sentiment partagé d'appartenance et d'utilité. Lorsque ce socle s'affaiblit, l'individu se retire intérieurement, et la société, lentement, se vide de sa substance.

Ainsi, la solitude contemporaine ne contredit pas Ibn Khaldun ; elle en confirme l'intuition. Elle révèle, par son absence



même, la nécessité fondamentale du lien. Elle rappelle que l'être humain ne peut durablement exister en dehors d'un récit collectif qui le reconnaît, l'intègre et lui donne une place. Et peut-être que l'enjeu de notre époque ne consiste pas seulement à recréer du lien... mais à réapprendre à faire société.

L'épidémie qui interroge notre manière de faire société, de diriger, de décider, de vivre ensemble

A mesure que cette épidémie silencieuse s'étend, elle ne redessine pas seulement les trajectoires individuelles ; elle transforme en profondeur les structures mêmes de nos sociétés. Dans les organisations, elle fragilise l'engagement, érode la confiance, dilue le sentiment d'appartenance. Le collaborateur n'adhère plus, il exécute. Il ne se projette plus, il s'adapte. Et dans cet espace apparemment fonctionnel, la performance elle-même finit par se heurter à une limite invisible : celle d'un collectif qui ne se res-

sent plus comme tel.

Dans le champ politique, la solitude agit comme un terreau fertile pour la fragmentation. L'individu isolé ne se reconnaît plus dans un récit commun, il se replie sur des appartenances plus étroites, plus immédiates, parfois plus radicales. Le débat se tend, le compromis s'efface, et la parole publique perd sa capacité à rassembler. Car gouverner une société d'individus déliés revient à tenter d'unifier des trajectoires qui ne se croi-

La solitude agit comme un signal biologique de survie, à l'image de la faim. Elle alerte l'organisme d'un manque essentiel et appelle, en théorie, à rétablir le lien.

sent plus.

Sur le plan social, enfin, les effets se diffusent de manière plus insidieuse encore. La confiance interpersonnelle diminue, la solidarité s'étiole, et les mécanismes informels qui soutiennent les sociétés (entraide, reconnaissance, transmission) s'affaiblissent. Ce qui faisait lien devient incertain, ce qui faisait sens devient flou.

Mais au-delà de ces impacts visibles, une question plus profonde émerge : que devient une société où l'individu ne se sent plus partie prenante d'un tout qui le dépasse ? Car toute organisation, toute nation, toute communauté reposent, au fond, sur une histoire partagée, un récit capable de relier les destins singuliers à une histoire collective. Lorsque ce récit se fissure, ce n'est pas seulement la cohésion qui vacille, c'est la capacité même à projeter un avenir commun.

L'épidémie de solitude nous confronte ainsi à un enjeu qui dépasse largement le registre du bien-être. Elle interroge notre manière de faire société, de diriger, de décider, de vivre

ensemble. Elle nous rappelle que sans lien, il n'y a ni engagement durable, ni gouvernance stable, ni tissu social résilient.

Peut-être que le véritable défi de notre époque ne consiste pas seulement à reconnecter des individus... mais à réinventer des récits suffisamment puissants pour que chacun puisse s'y reconnaître, s'y inscrire, et y trouver une place vivante. Car c'est dans cette capacité à tisser du sens partagé que se jouent, en silence, le sens d'appartenance et l'avenir de nos sociétés.

(1) Vivek Murthy: Our Epidemic of Loneliness and Isolation" (2023)



Par Abderrazak Hamzaoui
Email : hamzaoui@hama-co.net
www.hama-co.net

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

UN PEU TROP SERVI	CELLULAIRE	ALPAGUE	EFFARÉ	EN PREMIER	A CESSÉ TOUTE ACTIVITÉ	GRAND PERROQUET	MONSTRE	DÉCOUVERT
↓	↓	↓	↓	↓	SODIUM	↓	PARTI À GAUCHE	↓
STUPÉFIANT					FIN DE VERBE INACTIF		PARTIE DE PLAISIR	
SYMBOLE DU BISMUTH			EN ACIER	AGRUME				
COMMENTEMENT			↓			LATENT	LETTRES DE NADOR	
↓				CONSERVATEUR			FORME D'AVOIR	
DOULEUR ARTICLE ESPAGNOL			GRAVE DÉFAUT	PERSONNE SOTTE	ENCENSE	UN ALLEMAND	QUARTIER DE SETTAT	
ANNONCE UNE SUITE	GARNIR MAL TOURNÉ		↓	↓	↓	↓	NOTE	MINER
↓	↓	TIENT EN HALEINE			BRINDE-ZINGUES			↓
BORDURE	POULIE NATURE MORTE				VENUE AU MONDE VOYELLES		ENLÈVE	
↓	↓			CACHÉ LA FIN DU JOUR		GRECQUE À LA MODE	LETTRES DE COOPER	
EN POLIDRE PRÉSAGE			SONGECREUX					
↓					PANS LE VENT		FIN DE VERBE	

Solution mots flechés d'hier

ANQUET	BOUCLE	REPLIQUES	SECRET	NOMADISME	VILLE D'ITALIE	LETTRES DE REVISION	COINCE	G	SKAPY
F	E	S	T	I	N	A	R	G	O
S	A	L	A	M	O	U	C	H	A
R	P	S	H	E	M	A	E	A	
S	R	I	S	E	T	T	A	R	C
L	I	E	N	T	H	O	U	S	I
A	S		E		E	F	F	E	T
O	T	C		L		A			
E	N	T	H	O	U	S	I	A	S
N	E	N	T	O	R	S	E		
S	E	C		L		U	T	E	R
R	E	M	E	L	E	I	O	E	
F	L	U	T	E		E	R	R	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction: Mohamed Benarbia
 Secrétaire général de la rédaction: Mohamed Bouarab
 Rédaction: Hassan Bentaleb, Alain Bouihty, Mourad Tabet, Wafaa Mejdoubi, Mehdi Ouassat, Rachid Meftah
 Responsable des ressources humaines: Atika Rachdi
 Directeur artistique: Fouad Ezzafir
 Service technique: Khadija Sabi (Responsable), Myriem Rebane, Khadija Halafi, Mariama Farki, Elkandoussi Elmardi
 Révision: Abdelmoumeïn Warrach
 Secrétariat: Asmaa Tabaa
 Photographe: Ahmed Laaraki
 Libération Quotidien (6j/7)
 Adresse de la Rédaction: 33, Rue Amir Abdelkader, B.P. 2165 - Casablanca Maroc
 E-mail: Liberation@libe.ma
 Téléphone: 0522 61.94.04
 Fax de la rédaction: 0522 62.09.72
 Service annonces et publicité: annonces@liberation@libe.ma
 Youssef El Gabs, Mouna El Youssoufi, Loubra Baghdadi, Rkia Ait Dahman, Siham Zaïter, Fadwa Choukri
 44, Avenue des E.A.R. 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: (0522) 31.00.62
 0522 62.32.32
 Imprimerie: Les Editions Maghébines
 2000 exemplaires imprimés
 Distribution: SAPRESS
 Dossier de presse: 130/64
 Site web: www.libe.ma
 Journal Libération
 Libération Maroc
 2017 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3								■		
4			■							
5	■						■	■		
6					■					
7				■						
8		■						■		
9							■			
10					■					

HORIZONTALEMENT

- 1- Qui rend nul pour le juge
- 2- Durcie - Recueil d'adages
- 3- Sourire d'enfant - Personnel
- 4- Ils font l'âge - Pressant
- 5- Tunique de l'œil - Possessif
- 6- Le Julien de Stendhal - Précieux auxiliaires
- 7- Poèmes chantés - Cervidés
- 8- Néon - Bond - En peine
- 9- Létale - rivoire de yen
- 10- Greffée - Coin d'officiers

VERTICALEMENT

- 1- Fou
- 2- Très petit - Théâtre de Paris (L...)
- 3- Fente - Font un acte
- 4- Poisson - Dépôt d'eaux usées
- 5- De protocole culturel - Salut romain
- 6- Longueur - A rendre
- 7- En règle - Fait le coeur
- 8- Possessif - Eclaté - Sélénium
- 9- Encore entières
- 10- Soldats d'infanterie

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	T	U	T	I	N	A	L	E
2	O	V	E	■	A	D	I	E	U	X
3	N	O	L	I	S	E	■	R	E	I
4	G	R	E	S	■	A	N	A	■	L
5	O	T	■	S	A	L	E	T	E	■
6	L	E	V	U	R	E	■	I	N	O
7	I	■	R	E	A	■	M	O	R	S
8	S	P	A	■	B	R	U	N	E	S
9	M	A	I	L	L	E	S	■	N	U
10	E	T	E	T	E	■	E	N	E	E

Grilles de sudoku

<i>Facile</i>					<i>Moyen</i>					
2			4			7				
9				7	8					
7	5		9	2	6		8			
				8	1	5	9			
	2					3				
	1	9	2	5						
4	8	7	1		2		9			
			6	4				3		
9				5					4	

<i>Difficile</i>					<i>Expert</i>					
8			4	5						
3				5	9	4				
				2						
7					4					
8	4		1	9		2	6			
		6					1			
			3							
9	2	5					7			
	1		7					6		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

<i>Facile</i>					<i>Moyen</i>					
8	1	7	5	4	3	6	2	9		
5	4	2	6	8	9	1	3	7		
9	3	6	2	7	1	5	8	4		
4	2	5	9	1	8	3	7	6		
1	7	9	3	6	5	2	4	8		
3	6	8	4	2	7	9	5	1		
7	5	4	1	3	6	8	9	2		
2	9	1	8	5	4	7	6	3		
6	8	3	7	9	2	4	1	5		

<i>Difficile</i>					<i>Expert</i>					
1	2	6	8	7	3	5	4	9		
9	3	4	2	6	5	8	1	7		
7	8	5	1	9	4	3	2	6		
3	5	1	6	8	2	7	9	4		
6	7	2	3	4	9	1	8	5		
8	4	9	7	5	1	6	3	2		
4	1	3	5	2	7	9	6	8		
2	6	7	9	1	8	4	5	3		
5	9	8	4	3	6	2	7	1		

Portrait



Mikaela Shiffrin

Un destin doré tracé par sa mère

L'Américaine Mikaela Shiffrin, qui a cimenté son statut de meilleure skieuse de l'histoire en décrochant un sixième gros globe de cristal, a pu compter depuis l'enfance sur le travail méticuleux de sa mère Eileen, qui a tracé son destin doré en devenant entraîneuse de classe mondiale.

Avant les 110 victoires record en Coupe du monde, les six succès au classement général ou les huit titres mondiaux, il y a d'abord eu les premières glissades planches aux pieds dans l'allée enneigée de la maison d'Edwards (Colorado), dès 2 ans et demi.

Née le 13 mars 1995, Mikaela Shiffrin grandit en altitude près de la station huppée de Vail, fille d'une infirmière et d'un médecin originaires du nord-est du pays dont le premier rendez-vous galant se déroule à ski.

Si elle n'a pas tuteuré le haut niveau dans sa jeunesse, Eileen Shiffrin, qui a appris la glisse à la dure dans un champs du Massachusetts sans remontée mécanique, se rattrape dans la catégorie "master" où elle devient une féroce compétitrice, et se passionne de technique.

Avant même d'avoir l'âge d'intégrer le club local, Mi-

kaela passe beaucoup de temps sur les pistes au sein d'un petit groupe d'enfants coraqué notamment par sa mère, entre jeux, fondamentaux et initiations aux portes de compétition.

"Un don"

Alex Leeveer, qui connaît les Shiffrin "depuis toujours", fait partie de la bande, avec Taylor, le grand frère de Mikaela.

"Dès son plus jeune âge, Mikaela avait l'envie de devenir une grande skieuse, dit à l'AFP l'ancien slalomeur aux 15 départs en Coupe du monde. Sur nos vidéos les plus anciennes, on entend Eileen lui demander de garder les mains hautes, de rester précise techniquement. C'est surtout mentalement qu'elle faisait déjà la différence, avec une approche très professionnelle".

Lorsqu'elle entre à six ans au club de Vail (SSCV), la fillette épate l'un de ses entraîneurs, Simon Marsh, par sa technique digne "d'une skieuse de 20 ans". Sa mère débute peu après le coaching, prenant en main le groupe de Mikaela.

"Eileen est une coach naturelle, elle a un œil formidable pour le mouvement, et repère

ce qui vous sépare du haut niveau. Elle pourrait faire progresser n'importe qui dans n'importe quel sport, c'est un don", loue encore Alex Leeveer.

Selon ses préceptes, Mikaela développe ses talents à vélo, ballon de foot au pied ou au skate park. Eileen l'initie à 10 ans au best-seller "The Inner Game of Tennis", qui révolutionne l'aspect mental du sport.

"L'une de mes forces, c'est que j'aime analyser le mouvement, trouver le geste le plus efficace, puis transmettre. Je n'ai pas toujours raison, mais presque", déclare la mère-entraîneuse.

Drame en février 2020

La famille Shiffrin déménage un temps dans le nord-est où les deux rejetons intègrent la Burke Mountain Academy, avant que Mikaela ne débute en Coupe du monde en mars 2011, deux jours avant ses 16 ans.

Elle décroche un premier succès à 17 ans, puis un premier titre olympique, en slalom, à 18 ans en 2014 à Sotchi.

Si d'autres entraîneurs épaississent la structure, Eileen continue d'accompagner sa fille et devient l'une des seules femmes coach du cir-

cuit.

Mikaela gagne partout, même en descente, et remporte trois fois d'affilée le classement général, de 2017 à 2019.

Sa folle série de succès est stoppée net en février 2020 avec le décès de son père Jeff dans un accident domestique. Le drame prive la famille de son élément "rassembleur", note M. Leeveer, qui apprécie de voir que "la joie est revenue" chez son amie, grâce à une thérapie et la rencontre de son conjoint, le skieur norvégien Aleksander Aamodt Kilde.



"Les gens me demandent, "quel est ton secret". C'est simple, c'est ma mère", clame la championne américaine

L'échec, rarissime, Shiffrin le subit avec violence lors des JO de Pékin en 2022, après l'or du géant en 2018. Elle sort trois fois et se sent "ridicule". Elle rebondit avec deux gros globes, ce même hiver et le suivant.

Le 30 novembre 2024, la station de Killington s'apprête à fêter sa 100e victoire sur le circuit quand elle chute lourdement et se blesse à l'abdomen.

La championne est opérée et revient en février pour un sacre mondial en combiné avec Breezy Johnson, future championne olympique de descente.

Mikaela avait regretté la rare absence maternelle lorsqu'elle avait battu le record de 86 succès du Suédois Ingemar Stenmark en mars 2023. Le 23 février 2025, Eileen pose au premier plan pour le 100e succès à Sestrières.

"Les gens me demandent, +quel est ton secret?+. C'est simple, c'est ma mère", clame l'Américaine, qui a écrasé la saison 2025/26 de slalom jusqu'à mercredi en Coupe du monde, avec en plus un titre aux JO à Cortina pour reprendre son histoire olympique dorée.



L'artisanat marocain brille au Salon SMAP IMMO de Bruxelles

Les visiteurs de la 10^{ème} édition du Salon de l'immobilier marocain SMAP IMMO, qui s'est tenu du 27 au 29 mars à Bruxelles, ont pu apprécier la richesse du patrimoine civilisationnel du Royaume à travers l'artisanat, grâce à un stand dédié qui met en valeur le savoir-faire des artisans marocains et l'authenticité de ce patrimoine ancestral.

Pour la première fois de l'histoire de cette exposition, un "Village de l'Artisanat" a été aménagé sur une superficie d'environ 300 m², avec la participation de 16 artisans représentant divers métiers de l'artisanat et diverses régions du Maroc, qui ont présenté leurs produits et créations innovantes à un large public composé de Marocains du monde et de visiteurs étrangers.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la convention de partenariat signée le 25 février 2026 dans le but de promouvoir l'artisanat et mettre en valeur sa place en tant que pilier fondamental de l'identité culturelle na-

tionale, cette initiative a été organisée par le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire en partenariat avec la Fédération des Chambres d'artisanat, rapporte la MAP.

Le "Village de l'Artisanat" a mis la lumière sur une gamme variée d'activités artisanales, notamment les tapis, le mobilier, la décoration, le zellige, la poterie, la céramique, la dinanderie, la ferronnerie, la menuiserie d'art, la broderie, le cuir, les habits traditionnels, ainsi que les bijoux et produits du terroir.

Cet espace a été inauguré par l'ambassadeur du Maroc auprès du Royaume de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg, Mohamed Ameer, en présence du directeur de la préservation du patrimoine, de l'innovation et de la promotion au Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, Moha Er-Rich et du président de la Fédération des Chambres d'artisanat, Cheggaf Sidati, ainsi que des présidents des chambres régionales d'artisanat de Rabat-Salé-Kénitra, de l'Oriental, de



Draa-Tafilalet, de Guelmim-Oued Noun et de Béni Mellal-Khénifra.

Plus qu'un espace d'exposition, le "Village de l'Artisanat" s'est illustré comme une passerelle culturelle rapprochant les membres de la communauté marocaine installée en Belgique de leur pays d'origine, permettant, en plus de promouvoir l'ar-

artisanat marocain, de faire connaître ce patrimoine immatériel auprès des jeunes générations.

Dans une déclaration à la MAP, M. Sidati a indiqué que cette initiative inédite s'inscrit dans le cadre des efforts menés par la Fédération des Chambres d'artisanat, en collaboration avec le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat, en vue de mettre en

lumière la richesse de l'héritage culturel national sur des plateformes internationales qui lui offrent plus de rayonnement et d'ouverture sur le monde.

La participation à un événement leader comme le SMAP IMMO constitue une expérience particulière permettant de mettre en lien l'artisan marocain et les membres de la communauté marocaine en Belgique, en plus d'un public européen désireux de découvrir ce patrimoine unique, a-t-il ajouté.

De son côté, M. Er-Rich a souligné que cet espace ne se limite pas à l'exposition de produits, mais entend mettre en valeur la richesse humaine et culturelle du patrimoine marocain, en offrant aux visiteurs une expérience vivante qui leur donne une idée de l'étendue du savoir-faire artisanal national.

Cette édition du SMAP IMMO a accueilli des milliers de visiteurs de Belgique et d'autres pays européens, confirmant le rôle de cet événement dans le renforcement des liens économiques entre le Maroc et son voisinage européen.

Produits pétroliers et dérivés: Le Conseil de la concurrence renforce ses mécanismes de surveillance

Le Conseil de la concurrence a annoncé, récemment, le renforcement de ses mécanismes de surveillance des modalités de transmission au marché national des variations des prix internationaux des produits pétroliers et de leurs dérivés.

Cette décision intervient conformément à ses missions de veille et de suivi du bon fonctionnement concurrentiel des marchés, particulièrement suite à une hausse rapide et significative des prix subie sur les marchés pétroliers et ceux des produits dérivés du pétrole (produits raffinés, matières plastiques, etc.), indique le Conseil de la concurrence dans un communiqué.

Le contexte international actuel, marqué par une intensification des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et les actions militaires qui les accompagnent, se traduit par des perturbations importantes des chaînes d'approvisionnement mondiales, poursuit la même source.

A cet égard, le Maroc, en tant qu'im-

portateur de produits pétroliers liquides, en particulier le gasoil et l'essence qui constituent une part prépondérante de la consommation énergétique nationale, demeure "fortement" exposé à ces fluctuations internationales.

Il en est de même pour certains produits dérivés du pétrole comme les matières plastiques dont l'usage concerne un grand nombre de secteurs d'activité, note le communiqué.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre des engagements souscrits par les distributeurs en gros du carburant concernés par l'accord transactionnel conclu avec le Conseil de la concurrence, qui prévoit un monitoring régulier du marché des carburants, en particulier de l'évolution des prix sur les marchés internationaux et de leurs modalités de transmission au marché national, le Conseil a reçu les opérateurs précités, rapporte la MAP.

A l'issue de ces réunions, une note explicative sera publiée sur le site du Conseil de la concurrence.

Dans ce sens, le Conseil rappelle que, dans un cadre de concurrence effective, les évolutions des prix sur le marché national doivent refléter, de manière proportionnée et dans des délais raisonnables, les variations observées sur les marchés internationaux, tout en tenant compte des contraintes liées à l'approvisionnement et au stockage.

Au regard des tensions particulières relevées au niveau de l'offre mondiale sur ces produits, l'institution maintiendra un suivi resserré et régulier du marché national des carburants.

A cette fin, la périodicité du suivi sera exceptionnellement revue, passant d'un examen trimestriel à un monitoring mensuel, portant sur les prix du gasoil et de l'essence aux différents niveaux de l'approvisionnement et de la commercialisation.

Concernant les autres secteurs d'activité, autres que celui des hydrocarbures, le Conseil de la concurrence demeurera particulièrement vigilant à l'égard de

toute fluctuation injustifiée des prix, de toute hausse induite des marges liée à la conjoncture actuelle, ainsi que de tout indice d'entente, de coordination entre opérateurs, d'abus de position dominante ou de toute autre pratique de nature à fausser le libre jeu de la concurrence sur le marché national.

A cet effet, toute évolution des prix ou des marges disproportionnées au regard des référentiels internationaux ou des coûts objectivement supportés fera l'objet d'un examen attentif, y compris dans le cadre du reporting annuel sur les résultats financiers des opérateurs des secteurs concernés, souligne le communiqué.

A travers ce dispositif de suivi renforcé, le Conseil vise à assurer la transparence des marchés, à garantir leur bon fonctionnement concurrentiel et à protéger les intérêts des consommateurs contre toute évolution injustifiée des prix.

Rapport de l'UNESCO 2026 : "Repenser les politiques en faveur de la créativité"

Moins de 0,6 % du PIB mondial alloué au financement public direct de la culture

Le financement public direct dédié à la culture reste inférieur à 0,6% du PIB mondial, déplore l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la Culture (UNESCO) dans son rapport 2026 "Repenser les politiques en faveur de la créativité".

"Moins de 0,6% du PIB est alloué au financement public direct de la culture dans le monde, et la tendance est à la baisse", tandis que la gouvernance de l'intelligence artificielle (IA) "continue de négliger les secteurs créatifs", relève le rapport onusien qui appelle à des mesures politiques "osées" pour remédier à cette situation et "pour que la créativité compte".

Le rapport qui propose une vue d'ensemble de l'évolution des politiques qui façonnent les secteurs culturels et créatifs dans le monde entier, note que si la créativité mondiale se trouve à un moment charnière avec les industries culturelles et créatives comme moteur de croissance et de durabilité, les bénéfices de cette dynamique restent néanmoins "inégalement répartis".

Il estime que le commerce mondial des biens culturels a doublé entre 2005 et 2023, atteignant 254 milliards de dollars, dont 46% des exportations provenant des pays en



développement, alors que seul 0,15% du total de l'aide programmable par pays a été alloué à la culture en 2022, "ce qui reflète un soutien minimal au développement du secteur".

D'après le rapport, 85% des Parties ayant ratifié la Convention de

l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles déclarent avoir mis en place des stratégies numériques en faveur de l'économie créative. Mais les compétences numériques essentielles atteignent 67% dans les pays développés contre

28% dans les pays en développement, "ce qui accentue les disparités Nord-Sud", relève-t-on.

Le document fait état, par ailleurs, d'une persistance des inégalités entre les genres dans les secteurs culturels et créatifs, expliquant que les femmes restent largement sous-représentées dans les secteurs axés sur la technologie, ainsi que dans les tranches de revenus les plus élevées des créateurs numériques.

L'édition 2026 du rapport de l'UNESCO "Repenser les politiques en faveur de la créativité" examine les principaux défis et les nouvelles opportunités liés à l'environnement numérique et à l'intelligence artificielle, au commerce mondial, au développement durable, à la mobilité des artistes, à l'égalité des genres et à la liberté artistique.

Il s'agit du quatrième rapport de suivi de la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Il vient renforcer la base de données "probantes" permettant d'élaborer des politiques culturelles "éclairées, inclusives et tournées vers l'avenir aux niveaux national et international", selon l'organisation onusienne.

La Fondation Anna Lindh lance un appel à propositions pour soutenir des projets créatifs à Tétouan



La Fondation Anna Lindh (ALF) a lancé un appel à propositions international pour soutenir des activités culturelles et interculturelles à Tétouan, désignée, aux côtés de la ville italienne de Matera, en tant que "Capitale méditerranéenne de la culture et du dialogue 2026". Cette initiative vient couronner les efforts collectifs initiés lors du Forum des mondes méditerranéens de Marseille en 2022, visant à promouvoir la diversité et l'identité commune de la Méditerranée, et à contribuer à une meilleure compréhension entre ses peuples, indique un communiqué de la Fondation.

Cet appel à propositions ambitieux de transformer les espaces urbains en plateformes dynamiques de dialogue interculturel, à travers le soutien de projets artistiques à but non lucratif qui visent à consolider le

pouvoir de la culture comme outil d'inclusion sociale, ajoute le communiqué.

Les entités et organisations des 43 pays membres de l'Union pour la Méditerranée sont invitées à soumettre leurs propositions créatives incluant des spectacles vivants comme la danse ou le théâtre, des activités liées au patrimoine culturel, des installations d'art visuel avec des composantes interactives, des expériences sensorielles ou encore des activités artistiques collaboratives, avant la date limite fixée au 4 avril 2026.

Une liste d'espaces historiques et culturels à Tétouan a été suggérée pour accueillir ces activités, notamment le "Teatro Cinema Español", "Dar El Oddi", l'Institut Cervantès, l'Institut Français, le Centre d'art moderne, ainsi que le ré-

seau des bibliothèques municipales et l'Espace de la citoyenneté. La Fondation offre également aux candidats la liberté de proposer d'autres sites, sous réserve d'un accord avec les administrations locales.

L'éligibilité des propositions est conditionnée par l'établissement d'un accord de principe avec un partenaire local à Tétouan afin de garantir la durabilité de l'impact et l'interaction souhaitée avec le public local.

Tous les projets feront l'objet d'un processus d'évaluation rigoureux basé sur la qualité, le rapport coût et la capacité à créer des expériences collaboratives engageantes, priorisant les organisations qui prennent en compte les aspects environnementaux et la diversité culturelle.

4^{ème} édition des rencontres du cinéma italien à Essaouira

La ville d'Essaouira abrite, du 15 au 18 avril, la 4^e édition des Rencontres du cinéma italien "La Dolce Vita à Mogador", un événement qui se propose de renforcer les liens culturels et artistiques entre le Maroc et l'Italie.

Cette manifestation culturelle, qui fait suite au grand succès des éditions précédentes, mettra une nouvelle fois à l'honneur l'excellence et la créativité du cinéma italien dans le cadre unique et enchanteur de la ville d'Essaouira, indique l'association "La Dolce Vita à Mogador", organisatrice de l'événement, dans un communiqué.

Initiées avec le soutien de l'ambassade d'Italie au Maroc et de l'Institut culturel italien, ces rencontres "dépassent le simple cadre des projections cinématographiques pour devenir une véritable plateforme d'échange et de dialogue entre professionnels, étudiants et grand public, avec un accent particulier sur la jeunesse", précise la même source.

Les projections destinées aux élèves et aux étudiants constituent en effet un pilier essentiel du festival, le cinéma étant considéré comme un outil de formation, d'ouverture culturelle et d'ancrage des valeurs citoyennes, expliquent les organisateurs.

Le programme de la 4^e édition propose une sélection variée comprenant



des avant-premières de films italiens récents et de documentaires, dont "Sound of Morocco" et "Umberto Eco : La biblioteca del mondo" (Umberto Eco : La bibliothèque du monde), ainsi que les films "Anna", "Napoli New York" et "Zamora".

Dans le cadre de la promotion du dialogue cinématographique, le festival proposera chaque jour la projection d'un film marocain contemporain aux côtés des œuvres italiennes. La programmation comprend notamment les films marocains "Les amants de Mogador" et "Jrada Malha", afin de créer un

espace de réflexion commune entre deux cultures unies par leur appartenance à la région méditerranéenne.

L'Association "La Dolce Vita à Mogador", dont le siège se trouve à Essaouira, a été fondée dans le but de promouvoir la culture italienne et méditerranéenne à travers le cinéma, les arts et les échanges culturels.

Elle organise aussi des rencontres et des projets culturels en vue de créer des ponts entre l'Italie, le Maroc et l'espace méditerranéen, faisant d'Essaouira un lieu privilégié de dialogue, de créativité et de découverte.

Bouillon de culture

Conférence

Une conférence sur "L'éducation et la culture comme moteurs de la coopération maroco-espagnole" se tiendra le 22 avril à Fès, à l'initiative de l'Institut Cervantès.

Cette rencontre, qui sera donnée par l'ambassadeur d'Espagne au Maroc, Enrique Ojeda Vila, proposera une réflexion sur la coopération bilatérale entre les deux royaumes, en mettant particulièrement l'accent sur la collaboration institutionnelle dans les domaines éducatif, linguistique et culturel.

L'importance de renforcer le dialogue et les synergies entre Rabat et Madrid dans différents domaines sera également mise en exergue, selon l'Institut Cervantès.

Cette initiative viendra illustrer, poursuit-on, l'engagement de l'institution en faveur de la promotion de la culture et de l'éducation espagnoles, ainsi que de la création d'espaces de rencontre et de coopération contribuant à l'enrichissement mutuel de l'Espagne et du Maroc.

L'organisation de cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un protocole-cadre de coopération liant l'Institut Cervantès de Fès et l'Université euro-méditerranéenne de Fès (UEMF). Ce protocole vise à renforcer la coopération dans les domaines de l'éducation, de la langue et de la culture, en consolidant les liens entre les deux institutions et en encourageant le développement de projets communs de formation et de diffusion culturelle.

Céline Dion officialise son grand retour, avec dix concerts à Paris

La scène comme cadeau d'anniversaire : pour fêter ses 58 ans, Céline Dion a annoncé lundi soir dans une vidéo et via des messages projetés sur la tour Eiffel, une série de dix concerts en septembre et octobre à Paris, officialisant son retour après six ans loin du public.

"Cette année, je vais recevoir le meilleur cadeau de toute ma vie. Je vais avoir la chance d'aller vous voir et de pouvoir encore chanter pour vous", a déclaré la diva québécoise d'une voix radieuse, dans un message diffusé sur les réseaux sociaux et sur France 2.

Au même moment, au pied de la tour Eiffel, des centaines de fans ont assisté à un show lumineux, rythmé par des tubes de la chanteuse, dont sa reprise de "L'hymne à l'amour", d'Edith Piaf. Des messages tels que "Paris, je suis prête" étaient projetés en plusieurs langues sur le monument.

Dix concerts sont prévus du 12 septembre au 14 octobre, à raison de deux concerts par semaine, les samedis et mercredis. C'est une mini-résidence qui a été choisie pour le retour de l'artiste, rodée à ce format avec 16 ans de shows à Las Vegas.

Elle se produira à Paris La Défense Arena, près de la capitale, dans une salle

pouvant accueillir environ 40.000 spectateurs.

Ces concerts mettront à l'honneur "ses plus grands succès français et anglais", selon un communiqué officiel.

Mais Céline Dion aura aussi l'occasion d'interpréter une nouvelle chanson écrite par l'un de ses compositeurs les plus connus, Jean-Jacques Goldman, l'artisan de l'album "D'eux" qui l'avait rendue célèbre. Un titre prévu pour ce printemps, a indiqué à l'AFP l'entourage de la chanteuse, confirmant une information du Parisien. La scénographie des concerts sera assurée par le directeur artistique Willo Perron, artisan de la dernière tournée mondiale de Beyoncé.

Après des préventes à partir du 7 avril, la mise en vente générale des billets ouvrira le 10 avril.

Cette annonce en grande pompe, après une campagne de communication millimétrée, s'est accompagnée de quelques mots de la chanteuse envers ses fans.

"Je voulais vous dire que je vais vraiment bien, ma santé... je me sens bien, je me sens forte, je chante beaucoup, je fais même un peu de danse", a-t-elle confié, ajoutant se sentir "super excitée" et "un peu ner-

veuse".

"Ces dernières années, il n'y a pas eu une journée où je n'ai pas senti vos prières, votre support ("soutien", NDLR) et bien sûr votre amour, même dans les moments les plus difficiles", a-t-elle ajouté.

Plus de six ans après avoir été contrainte de s'éloigner de la scène, la star montre une nouvelle fois l'étendue de sa résilience.

Son "Courage World Tour" initié fin 2019, avec un passage prévu en France, avait été annulé quelques mois après son lancement à cause de la pandémie, puis de problèmes de santé.

Depuis 2022, Céline Dion se bat contre le syndrome de la personne raide, une maladie neurologique incurable qui se traduit notamment par une rigidité musculaire et des spasmes douloureux.

Cette maladie a plusieurs fois hypothéqué son retour, pressenti en 2025 avant d'être encore repoussé.

Mais les espoirs restaient permis depuis que Céline Dion était réapparue lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris 2024, interprétant l'intemporel "Hymne à l'amour", déjà depuis la tour Eiffel, pour une fin en apothéose.

Derrière ses shows XXL, Céline Dion continue de toucher son public par des chansons cultes et une voix à nulle autre pareille, à l'image de "My heart wil go on", sur la B.O. de "Titanic" (1997) de James Cameron.

Ses paroles traduisent parfois les épreuves traversées: en 2016, son dernier album francophone "Encore un soir" rend hommage à René Angélil, son mentor, mari et père de ses trois enfants, disparu la même année.

Avec près de 260 millions d'albums vendus - en français et en anglais - l'artiste bénéficie du soutien de fans inconditionnels et de la reconnaissance de ses pairs, comme la star anglaise Adele.

Le public tricolore adore cette Québécoise, cadette d'une fratrie de 14 enfants née à Charlemagne, près de Montréal, et qui, sous le vernis glamour, sait aussi manier l'autodérision.

Découverte à la télé française en 1983, elle a été définitivement adoptée en 1995 avec le succès de l'album "D'eux".

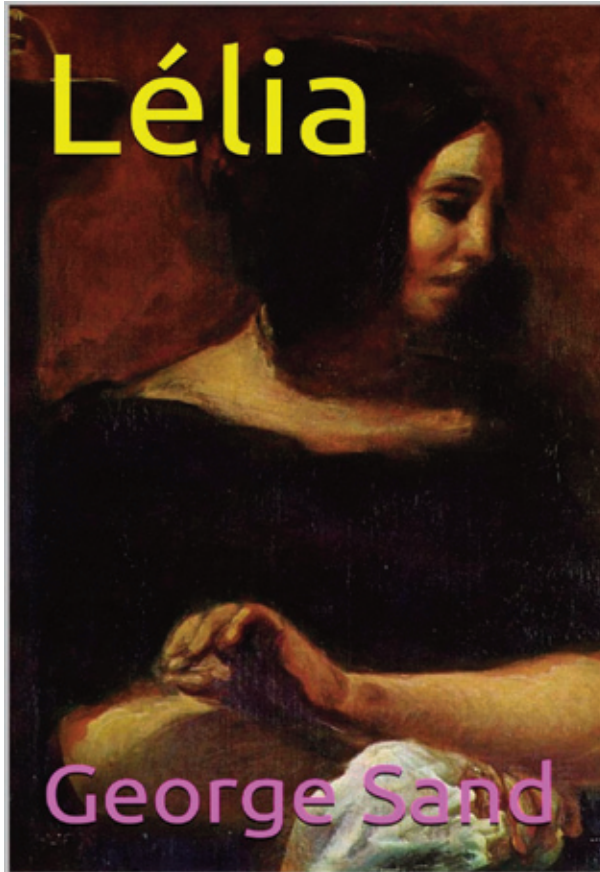
L'opus, qui recèle "Pour que tu m'aimes encore" et "Prière païenne", reste le disque francophone le plus vendu au monde avec environ 10 millions d'exemplaires.

Sténio, de plus en plus agité, sortit du jardin et suivit au hasard une galerie étroite soutenue d'arcades élégantes. Au bout de cette galerie, un escalier tournant en spirale sur un palmier de marbre s'offrit devant lui. Il le monta, pensant que ce passage le ramènerait aux terrasses par lesquelles il était venu. Il trouva un rideau de drap noir et le souleva à tout hasard, quoique avec précaution. La chaleur avait été accablante dans la journée. Cette tenture était la seule porte qui fermât les appartements de l'abbesse. Sténio traversa une pièce qui servait d'oratoire, et se trouva dans la cellule de Lélia.

Cette cellule était simple et recherchée à la fois. Elle était toute revêtue, à la voûte et aux parois, d'un stuc blanc comme l'albâtre. Un grand Christ d'ivoire, d'un beau travail, se détachait sur un fond de velours violet, encadré dans des baguettes de bronze artistement ciselées. De grandes chaises d'ébène massives, carrées, mais d'un goût pur, relevées par des coussins de velours écarlate, un prie-Dieu et une table du même style sur laquelle étaient posés une tête de mort, un sablier, des livres et un vase de grès rempli de fleurs magnifiques, composaient tout l'ameublement. Une lampe de bronze antique, posée sur le prie-Dieu, éclairait seule cette pièce assez vaste, au fond de laquelle Sténio ne distingua Lélia qu'au bout de quelques instants. Puis, quand il la vit, il resta cloué à sa place ; car il ne sut si c'était elle ou une statue d'albâtre toute semblable à elle, ou le spectre qu'il avait cru voir dans des jours de délire et d'épuisement.

Elle était assise sur sa couche, cercueil d'ébène gisant à terre. Ses pieds nus reposaient sur le pavé et se confondaient avec la blancheur du marbre. Elle était tout enveloppée de ses voiles blancs, dont la fraîcheur était incomparable. À quelque heure qu'on vit la belle abbesse des Camaldules, elle était toujours ainsi ; et l'éclat de ce vêtement sans tache et sans pli avait quelque chose de fantastique qui donnait l'idée d'une existence immatérielle, d'une sérénité en dehors des lois du possible. À ce vêtement si pur, ses compagnes attachaient un respect presque superstitieux. Aucune n'eût osé le toucher ; car l'abbesse était réputée sainte, et tout ce qui lui appartenait était considéré comme une relique. Peut-être elle-même attachait une idée romanesque à cette blancheur du lin qui lui servait de parure. Elle trouvait avec la poésie chrétienne les plus touchants emblèmes de la pureté de l'âme dans cette robe d'innocence si précieuse et si vantée.

Lélia ne vit pas Sténio, quoiqu'il fût debout devant elle ; et Sténio ne sut pas si elle dormait ou si elle méditait, tant elle demeura immobile et absorbée malgré sa présence. Ses grands yeux noirs étaient ouverts cependant ; mais leur fixité tranquille



avait quelque chose d'effrayant comme la mort. Sa respiration n'était pas saisissable. Ses mains de neige posées l'une sur l'autre n'indiquaient ni la souffrance, ni la prière, ni l'abattement. On eût dit d'une statue allégorique représentant le calme.

Sténio la regarda longtemps. Elle était plus belle qu'elle n'avait jamais été ; quoiqu'elle fût plus jeune, il était impossible d'imaginer en la voyant qu'elle eût plus de vingt-cinq ans ; et cependant elle était pâle comme un lis, et aucun embonpoint ne volait sur ses joues le ravage des années. Mais Lélia était un être à part, différent de tous les autres, passionné au fond de l'âme, impassible à l'extérieur. Le désespoir avait tellement creusé en elle qu'il était devenu la sérénité. Toute pensée de bonheur personnel avait été abjurée avec tant de puissance, qu'il ne restait pas la moindre trace de regret ou de mélancolie sur son front. Et cependant Lélia connaissait des douleurs auxquelles rien dans la vie des autres êtres ne pouvait se comparer ; mais elle était comme la mer calme, quand on la regarde du sommet des montagnes, alors qu'elle paraît si unie qu'on ne peut comprendre les orages cachés dans son sein profond.

Quand Sténio la vit ainsi, lui qui s'était toujours attendu à la retrouver déchue de toute sa puissance, un trouble, un attendrissement, un transport imprévu s'emparèrent de lui. Six années de dépit, de méfiance ou d'ironie furent oubliées en un

instant devant la beauté de la femme ; six années de désordres, de scepticisme ou d'impiété furent abjurées comme par magie au spectacle de la beauté de l'âme. Ce que Sténio avait adoré autrefois dans Lélia, c'était précisément cette réunion de la beauté physique et de la beauté intellectuelle. Cette force de l'intelligence qui lui avait résisté était devenue l'objet de sa haine. Il n'avait voulu garder dans sa mémoire que le souvenir d'une belle femme, et, pour consoler son amour-propre d'avoir plié le genou devant Lélia, il se plaisait à répéter que sa beauté seule l'avait ébloui et lui avait fait rêver en elle un génie qu'elle n'avait pas. En contemplant Lélia ainsi pensive, il fut impossible à Sténio de ne pas sentir qu'entre cette femme, qu'il eût pu mériter, et toutes celles qu'il prétendait comparer et égaler à elle, il y avait l'abîme de l'infini. Comme un prodige ruiné à l'aspect d'un trésor négligé qui lui échappe, il fut pris de vertige et de désespoir, et s'appuya contre la porte pour ne pas se laisser tomber à genoux. Lélia ne vit pas son trouble. Emportée par l'esprit dans un autre monde, elle n'existait pas, à cet instant-là, de la vie des sens.

Sténio resta presque une heure devant elle, l'étudiant avec avidité, épiant le réveil du sentiment dans cette extase de la pensée, se demandant avec angoisse si elle songeait à lui en cet instant, et si c'était pour le plaindre, le regretter ou le mépriser. Enfin, elle fit un léger mouvement et

parut sortir de son rêve, mais peu à peu, et sans se rendre encore bien compte de la vie extérieure. Puis elle se leva, et marcha lentement dans le fond de sa chambre. La lampe envoyait au mur pâle le reflet transparent de son ombre voilée. On eût dit d'un spectre qui marchait à côté d'elle. Enfin elle s'arrêta devant sa table, et, croisant ses bras sur sa poitrine, la tête penchée en avant, et l'air mélancolique, cette fois, elle contempla longtemps le vase rempli de fleurs. Sténio la vit essuyer quelques larmes qui coulaient de ses yeux lentement et tranquillement, comme l'eau d'une source limpide et silencieuse. Il ne put résister plus longtemps à son émotion.

« Oh ! lui dit-il en faisant quelques pas vers elle, voici la seconde fois que je te vois pleurer : la première fois j'étais à tes pieds ; aujourd'hui j'y serai encore si tu veux me dire le secret de tes larmes. »

Lélia ne tressaillit point : elle regarda Sténio d'un air étrange, et sans montrer ni crainte ni colère de le voir pénétrer chez elle au milieu de la nuit.

« Sténio, lui dit-elle, je pensais à toi ; il me semblait te voir et t'entendre ; ton image était dans ma pensée. Que viens-tu faire ici, tel que te voilà ? »

- Ma présence vous fait horreur, Lélia ? dit Sténio, effrayé de cet accueil glacial.

- Non, répondit Lélia.

- Mais, dit Sténio, elle vous offense et vous irrite ?

- Non plus, répondit Lélia.

- Eh bien, elle vous afflige, peut-être ?

- Je ne sais pas ce qui peut m'affliger désormais, Sténio. Mon âme vit dans la présence incessante, éternelle, des sujets de sa réflexion et des causes de sa douleur. Tu vois que ta visite ne m'émeut pas plus que ton souvenir, et ta personne pas plus que ton image.

- Vous pleuriez, Lélia, et vous dites que vous pensiez à moi !

- Regarde cette fleur, dit Lélia en lui montrant un narcissé blanc d'un parfum exquis. Elle m'a rappelé ce que tu étais dans ta jeunesse, alors que je t'aimais ; et tout à coup j'ai vu tes traits, j'ai entendu le son de ta voix, et mon cœur a été délicieusement ému, comme aux jours où je me croyais aimée de toi.

- Est-ce un rêve que je fais ? s'écria Sténio hors de lui. Est-ce Lélia qui me parle ainsi ? et si c'est elle, est-ce parce que la sœur Annonciade s'ennuie de la solitude, ou parce que l'abbesse des Camaldules veut railler amèrement mon audace ? »

Lélia ne sembla pas entendre ce que disait Sténio ; elle tenait le narcissé, et le regardait avec attendrissement.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DAA/SBM

PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL

Maître d'ouvrage : Province El Jadida

Année budgétaire : 2026

Le programme prévisionnel des marchés que la Province El Jadida envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci-après :

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Travaux de construction de dar taliba commune Ouled Hcine	commune Ouled Hcine	4.500.000,00	AOON	2ème trimestre	
2	Travaux d'Aménagement de la piste reliant la route provinciale 3403, le douar Bouachta et menant à l'école primaire de Bouachta, sur une longueur de 3 km, Commune Ouled Aissa.	Commune Ouled Aissa	3.000.000,00	AOON	2ème trimestre	
3	Travaux d'Aménagement de la piste reliant le douar El Ghraouda Esahah, passant par l'unité d'enseignement primaire El Ghraouda Esahah et menant à l'école communale, sur une longueur de 8,2 km, Commune Sidi Mohamed Akhdim	Commune Sidi Mohamed Akhdim	8.000.000,00	AOON	2ème trimestre	
4	Travaux d'Aménagement de la piste reliant la route provinciale 3424 à l'école ELAALUAT, sur une longueur de 1,4 km, Commune Sebts Sals	Commune Sebts Sals	1.400.000,00	AOON	2ème trimestre	
5	Travaux d'Aménagement de la piste menant à l'unité d'enseignement primaire Essoualha Taher El Oued, sur une longueur de 2 km, ainsi que l'aménagement de la piste menant à l'école Ouled Taleb Chergui, sur une longueur de 0,65 km, Commune Zaouia Sals	Commune Zaouia Sals	2.650.000,00	AOON	2ème trimestre	
6	Travaux de Construction de 3 fontaines publiques dans la commune de Sidi Mohamed Akhdim.	Commune Sidi Mohamed Akhdim	460.000,00	AOOS	2ème trimestre	
7	Travaux de Construction d'une unité d'enseignement préscolaire au douar El Jaouala.	Commune Ouled Hcine	469.700,00	AOOS	2ème trimestre	
8	Travaux de Construction d'une unité d'enseignement préscolaire au douar El Hamidane	Commune Sidi Ismail	469.700,00	AOOS	2ème trimestre	
9	Réhabilitation de l'établissement d'enseignement préscolaire au quartier Al Mouhit.	Province el jadida	250.000,00	AOOS	2ème trimestre	
10	Travaux de Construction de Dar Talib au lycée qualifiant Chouki.	Commune Moulay abdelallah	5.400.000,00	AOON	3ème trimestre	
11	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SIEGE DE LA PROVINCE	PROVINCE EL JADIDA	2.500.000,00	AOON	3ème trimestre	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs	Province El Jadida
2	Travaux d'aménagement des annexes administratives	Province El Jadida
3	Travaux d'aménagement des logements de fonction	Province El Jadida
4	Travaux de construction du siège cercle Sidi Smail	cercle Sidi Smail
5	Travaux de construction logement de fonction du chef cercle Sidi Smail	cercle Sidi Smail
6	Travaux de construction logement de fonction du Caidat Ouled Frej	Caidat Ouled Frej
7	Entretien du siège de la Province El Jadida	Province El Jadida
8	Travaux de construction du pachalik Moulay Abdellah	pachalik Moulay Abdellah

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'aménagement des logements de fonction	Province El Jadida
2	Travaux d'aménagement des annexes administratives	Province El Jadida
3	Entretien et réparation du mobilier et du matériel du bureau	Province El Jadida
4	extension du siège de la Province El Jadida	Province El Jadida

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu de livraison	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Acquisition d'équipements médicaux au profit de دار الولادة (maison d'accouchement)	Commune bir jdid	252.000,00	AOOS	2ème trimestre	
2	Acquisition d'une ambulance au profit de la commune boulaoune	commune boulaoune	450.000,00	AOOS	2ème trimestre	
3	Acquisition d'une ambulance au profit de la commune Ouled Rahmoun	commune Ouled Rahmoun	450.000,00	AOOS	2ème trimestre	
4	Acquisition d'une ambulance au profit de la commune sidi abed	commune sidi abed	450.000,00	AOON	2ème trimestre	
5	Équipement de Dar Talib province El Jadida	province El Jadida	10.000,00	AOOS	3ème trimestre	
6	Équipement de Dar Taliba province El Jadida	province El Jadida	109.000,00	AOOS	3ème trimestre	
7	Équipement de Dar Taliba Commune Moulay abdelallah	Commune Moulay abdelallah	410.000,00	AOOS	3ème trimestre	
8	Acquisition d'un véhicule de transport scolaire au profit de la Commune Moulay abdelallah	Commune Moulay abdelallah	400.000,00	AOOS	3ème trimestre	
9	Équipement de Dar Taliba bir jdid	Commune bir jdid	166.000,00	AOOS	3ème trimestre	

10	Équipement de Dar Taliba sidi smail	Commune sidi smail	127.000,00	AOOS	3ème trimestre	
11	Équipement de Dar Talib commune mettough	commune mettough	375.000,00	AOOS	3ème trimestre	
12	Équipement de Dar Talib commune OD hamdane	commune OD hamdane	70.000,00	AOOS	3ème trimestre	
13	Équipement d'un centre d'hébergement pour jeunes filles commune OD hamdane	commune OD hamdane	285.000,00	AOOS	3ème trimestre	
14	Réhabilitation Dar Taliba commune sidi ali ben yousef	commune sidi ali ben yousef	233.000,00	AOOS	3ème trimestre	
15	Équipement Dar Taliba commune sidi ali ben yousef	commune sidi ali ben yousef	19.000,00	AOOS	3ème trimestre	
16	Équipement d'un centre d'hébergement pour jeunes filles commune zouiat saïss	commune zouiat saïss	38.000,00	AOOS	3ème trimestre	
17	Réhabilitation Dar Talib commune zouiat saïss	commune zouiat saïss	40.000,00	AOOS	3ème trimestre	
18	Réhabilitation Dar Taliba commune boulaoune	commune boulaoune	470.000,00	AOOS	3ème trimestre	
19	Équipement Dar Talib commune OD frej	commune OD frej	322.000,00	AOOS	3ème trimestre	
20	Réhabilitation Dar Taliba commune OD frej	commune OD frej	141.000,00	AOOS	3ème trimestre	
21	Acquisition de dix ambulances au profit du cercle sidi smail	cercle sidi smail	4.000.000,00	AOOS	3ème trimestre	
22	Acquisition de 4 ambulances au profit du cercle El Jadida	cercle El Jadida	1.600.000,00	AOOS	3ème trimestre	
23	Acquisition de 4 ambulances au profit du cercle azemmour	cercle azemmour	1.600.000,00	AOOS	3ème trimestre	
24	Acquisition d'une ambulance au profit du cercle OD rahmoune	cercle OD rahmoune	400.000,00	AOOS	3ème trimestre	
25	Équipement Dar Taliba commune achtouka	commune achtouka	230.000,00	AOOS	3ème trimestre	
26	Réhabilitation et Équipement Dar Taliba commune sidi ali ben hamdouche	commune sidi ali ben hamdouche	733.000,00	AOOS	3ème trimestre	
27	Équipement Dar Taliba commune OD aïssa	commune OD aïssa	170.000,00	AOOS	3ème trimestre	
28	Équipement Dar Taliba commune sidi abed	commune sidi abed	90.000,00	AOOS	3ème trimestre	
29	Équipement Dar Taliba commune OD Hcine	commune OD Hcine	180.000,00	AOOS	3ème trimestre	
30	Équipement de la résidence officielle	Province El Jadida	750.000,00	AOOS	3ème trimestre	
31	Équipement du Siège de la province en matériel, mobilier de bureau et matériel informatique	Province El Jadida	300.000,00	AOOS	3ème trimestre	
32	Équipement des annexes administratives en matériel, mobilier de bureau et matériel informatique	Province El Jadida	500.000,00	AOOS	3ème trimestre	
33	Acquisition de la fourniture de bureau au profit de la Province El Jadida	Province El Jadida	800.000,00	AOOS	3ème trimestre	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu de livraison
1	Équipement du Siège de la province en matériel, mobilier de bureau et matériel informatique	Siège de la province
2	Équipement des annexes administratives en matériel, mobilier de bureau et matériel informatique	annexes administratives de la province

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu de livraison
1	Équipement du Siège de la province en matériel, mobilier de bureau et matériel informatique	Siège de la province
2	Équipement des annexes administratives en matériel, mobilier de bureau et matériel informatique	annexes administratives de la province

c) Prestations de services

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu de d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Etude architecturale et suivi des travaux de construction du siège du cercle Sidi Smail	Sidi Smail	170.000,00	Consultation architecturale simplifiée	2ème trimestre	
2	Etude architecturale et suivi des Travaux de construction du logement de fonction du chef du cercle Sidi Smail	Sidi Smail	100.000,00	Consultation architecturale simplifiée	2ème trimestre	
3	Etude architecturale et suivi des Travaux de construction logement de fonction du Caidat Ouled Frej	Caidat Ouled Frej	100.000,00	Consultation architecturale simplifiée	2ème trimestre	

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION TANGER TETOUANE AL HOCEIMA
PROVINCE D'AL HOCEIMA
COMMUNE D'IZEMMOUREN

AVIS DE DEPOSIT

- Vu le dahir n° 1-92-31 du 15 hijja 1412 (17 juin 1992) portant promulgation de la loi n° 12-90 relative à l'urbanisme.
- Vu le décret n°2-92-832 du 27 rabia II 1414 (14 octobre 1993) pris pour l'application de la loi n° 12-90 relative à l'urbanisme.
- Vu la circulaire ministérielle n°005 du 17 janvier 1994 relative aux plans d'aménagement.

Il est porté à la connaissance du public, que le projet du plan d'aménagement des zones périphériques de la commune d'Al Hoceima relevant la commune d'Izemmouren, sous le n° : **AUAH 02/2025** est déposé au siège de la commune d'Izemmouren pour une durée d'un mois à compter du : **13-04-2026**, et qu'un dossier et un registre seront mis à la disposition du public pour formuler ses observations et ce, au siège administratif de ladite commune, pendant les horaires officiels de travail.

N° 2062/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION BENI MELLAL-KHNFRA
PROVINCE DE FKIH BEN SALAH
CERCLE DE FKIH BEN SALAH
CAIDAT DE BENI AMIR
COMMUNE TERRITORIALE DE KRIFATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX

N° 03/2026

Le 04/05/2026 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la commune territoriale KRIFATE à FKIH BEN SALAH, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert nationale sur offres des prix n° 03/2026 relatif REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS AU SEIN DE LA COMMUNE KRIFATE .

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à vingt mille dirhams (20 000,00 dhs).
- L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :Un million deux cent mille dirhams (1 200 000,00dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2.22.431du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article **N°7** du Règlement de Consultation

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

N° 2063/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE OUEZZANE
CERCLE AL OUAHDA
COMMUNE ZGHIRA

AVIS DE CONCOURS

La Commune Zghira organise des concours d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2026 au profit des fonctionnaires relevant de cette commune ayant une ancienneté de six ans dans leurs grades, selon le tableau suivant :

Accès au grade de :	Les conditions requises	Date et lieu du concours	Nombre de poste	Dernier délai de dépôt du dossier
Adjoint Administratif grade principal	Adjoint administratif 1 ^o grade ayant 6 ans d'ancienneté dans ce grade	13/05/2026 COMMUNE ZGHIRA	01	05/05/2026

N° 2064/PA

Royaume du Maroc



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

Appel D'offres Ouvert National Sur Offres De Prix N° 10/S/2026 En Deux (02) lots séparés

Le 28/04/2026 à 11 : 00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Dimachk n°1 SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix en Deux (02) lots séparés, pour :

Lot n°	Objet	Estimation des couts des prestations en Dirhams TTC	Cautionnement provisoire
1	Elaboration Des Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux De Construction Du Lycée Qualifiant AICHA CHNA avec Internat à la Commune Territoriale LABKHATI, Province Safi Région M/S.	260 000,00 Deux Cent Soixante Mille dirhams	5 000,00 Cinq Mille Dirhams
2	Elaboration Des Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux De Construction Du Lycée Qualifiant Mohamed Al Boumrani avec Internat à la Commune Territoriale Dar Si Aissa, Province Safi Région M/S.	260 000,00 Deux Cent Soixante Mille dirhams	5 000,00 Cinq Mille Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 , 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n°1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre :

- Les certificats d'agrément, établis conformément à l'arrêté du Ministre de l'Équipement et des Transports n°1003-15 du 20 jourmada 1 1436 (11 mars 2015) complétant le tableau annexé au décret n° 2-98-984 du 4 hijja 1419 (22 mars 1999) instituant pour la passation de certains marchés de services pour le compte de l'Etat, un système d'agrément des personnes physiques ou morales exécutant des prestations d'études et de maîtrise d'œuvre :
- D14 (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages)
- D15 (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages)
- D16 (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages)

N° 2065/PA



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION SOUSS MASSA
PROVINCE DE TAROUDANT
COMMUNE D'AIT IAZZA

Programme Prévisionnel Triennal

- **Maître d'ouvrage :** Commune Territoriale Ait Iazza.
- **Année budgétaire :** 2026

Le Programme Prévisionnel des Marchés que la Commune d'AIT IAZZA, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et pour les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci-après :

a) Prestations de travaux :

« Année Budgétaire 2026 »

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Travaux de construction de trois (03) terrains de proximité avec gazon synthétique à la commune d'Ait Iazza	Commune d'Ait Iazza	2.200.000,00	Appel d'offres ouvert	Mai	
2	Travaux d'aménagement de la bibliothèque communale	Bibliothèque communale	355.000,00	Appel d'offres ouvert	Mai	
3	Travaux d'aménagement des voies urbaines à la commune d'Ait Iazza	Commune d'Ait Iazza	5.000.000,00	Appel d'offres ouvert	Juillet	
4	Travaux d'installation d'un transformateur électrique à Agadir Jdid	Agadir Jdid	700.000,00	Appel d'offres ouvert	Octobre	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de programmation pour les deux années suivantes :

« Année Budgétaire 2027 »

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'aménagement des voies urbaines à la commune d'Ait Iazza	Commune d'Ait Iazza
2	Travaux d'aménagement des espaces verts	Commune d'Ait Iazza
3	Travaux de signalisation horizontale et verticale du réseau routier	Commune d'Ait Iazza

« Année Budgétaire 2028 »

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux d'aménagement des voies urbaines à la commune d'Ait Iazza	Commune d'Ait Iazza
2	Travaux d'extension de réseau d'évacuation des eaux pluviales	Commune d'Ait Iazza
3	Travaux de réhabilitation de la station de taxi	Commune d'Ait Iazza
4	Travaux de construction des Toilettes publiques	Commune d'Ait Iazza

b) Prestations de fournitures :

« Année Budgétaire 2026 »

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Achat de matériel informatique	Commune d'Ait Iazza	200.000,00	Appel d'offres ouvert	Mai	
2	Achat de matériaux de construction	Commune d'Ait Iazza	400.000,00	Appel d'offres ouvert	Septembre	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de programmation pour les deux années suivantes :

« Année Budgétaire 2027 »

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de matériaux de construction	Commune d'Ait Iazza

« Année Budgétaire 2028 »

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de matériaux de construction	Commune d'Ait Iazza

c) Prestations de services :

« Année Budgétaire 2026 »

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Etude technique (aménagement des voies urbaines à la commune d'Ait Iazza).	Commune d'Ait Iazza	80.000,00	Appel d'offres ouvert	Mars	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de programmation pour les deux années suivantes :

« Année Budgétaire 2027 »

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Etudes techniques	Commune d'Ait Iazza

« Année Budgétaire 2028 »

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Etudes techniques	Commune d'Ait Iazza

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale Du Préscolaire et
des Sports

A.R.E.F Marrakech Safi
Direction provinciale de Safi
Appel d'offres ouvert
simplifié « au rabais ou à
majoration » N° : 07/S/2026

En lot unique

Le 15/04/2025 à 10:00, il sera
procédé dans la salle de réu-
nion de la Direction Provin-
ciale de SAFI relevant de
l'AREF MARRAKECH-SAFI,
Rue Dimachk n°1 SAFI, à
l'ouverture des plis relatifs à
Appel d'offres ouvert simplifié
« au rabais ou à majoration »
pour objet : Travaux d'exten-
sion de Quatre (4) Salles de
classe au LYCEE COLLE-
GIAL HAROUNE ARRACH-
CHID, Relevant de direction
provinciale de Safi AREF
M/S, à la Commune territo-
riale LAMAACHATE, provin-
ce de Safi, Région M/S

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma

• Les estimations des coûts
des prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
comme suit : 928 498,75 DH
TTC (Neuf Cent Vingt Huit
Mille Quatre Cent Quatre
Vingt Dix Huit Dirhams 75
Centimes TTC)

• Le cautionnement provisoire
est fixé comme suit : 16
000,00 DH (Seize Mille Di-
rhams)

Le contenu, la présentation et
le dépôt des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 30 à 135 du décret
2.22.431 du 15 chaabane 1444
(8 mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés www.marches-
publics.gov.ma conformément
à l'arrêté du ministre délégué
auprès de la ministre de
l'économie et des finances
chargées du budget n°1692-
23 du hija 23guin 2023) relatif
à la dématérialisation des
procédures, des documents et
des pièces relatifs aux mar-
chés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°5 du Règlement
de Consultation.

N° 2067/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale Du Préscolaire
et des Sports

A.R.E.F Marrakech Safi
Direction provinciale de Safi
Appel d'offres ouvert
simplifié « au rabais ou à
majoration » N° :

09/S/2026 En lot unique

Le 16/04/2025 à 10:00, il sera
procédé dans la salle de réu-
nion de la Direction Provin-
ciale de SAFI relevant de
l'AREF MARRAKECH-SAFI,
Rue Dimachk n°1 SAFI, à
l'ouverture des plis relatifs à
Appel d'offres ouvert simplifié
« au rabais ou à majoration »
pour objet : Travaux d'exten-
sion de Cinq (5) Salles de
classe au lycée Qualifiant
NAJIB MAHFOUD, Relevant
de direction provinciale de
Safi AREF M/S, à la Com-
mune territoriale Safi, provin-
ce de Safi, Région M/S.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma

• Les estimations des coûts
des prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
comme suit : 1 105 368,96
DH TTC (Un Million Cent
Cinq Mille Trois Cent
Soixante Huit Dirhams 96
Centimes TTC)

• Le cautionnement provisoire
est fixé comme suit : 19
000,00 DH (Dix Neuf Mille
Dirhams)

Le contenu, la présentation et
le dépôt des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 30 à 135 du décret
2.22.431 du 15 chaabane 1444
(8 mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés www.marches-
publics.gov.ma conformément
à l'arrêté du ministre délégué
auprès de la ministre de
l'économie et des finances
chargées du budget n°1692-
23 du hija 23guin 2023) relatif
à la dématérialisation des
procédures, des documents et
des pièces relatifs aux mar-
chés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n°5 du Règlement
de Consultation.

N° 2066/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale Du Préscolaire et
des Sports

A.R.E.F Marrakech Safi
Direction provinciale de Safi
Appel d'offres ouvert
simplifié « au rabais ou à
majoration »

N° : 08/S/2026 En lot
unique

Le 15/04/2026 à 11:00, il sera
procédé dans la salle de réu-
nion de la Direction Provin-
ciale de SAFI relevant de
l'AREF MARRAKECH-SAFI,
Rue Dimachk n°1 SAFI, à
l'ouverture des plis relatifs à
Appel d'offres ouvert simplifié
« au rabais ou à majoration »
pour objet : Travaux d'exten-
sion de Quatre (04) salles
de classe dans les établis-
sements scolaires Relevant de
direction provinciale de Safi
AREF M/S, province de SAFI
Région M/S

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma

• Les estimations des coûts
des prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée

N° 2068/PA

N° 2069/PA

SOCIÉTÉ « ATLANTIC TECHNOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT » S.A.R.L.

SIÈGE SOCIAL :
RUE SOUMAYA, RES SHEHRAZADE 3, ETAGE 5, N° 22, PALMIERS CASABLANCA

La Clôture de la liquidation - Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société * ATLANTIC TECHNOLOGIE ET DEVELOPPEMENT * S.A.R.L, du 01/12/2025 enregistré Le 18/03/2026, les associés de ladite société ont décidé ce qui suit :

* Clôture de la liquidation * Quitus au liquidateur de la société sur les comptes de la liquidation et acceptation de la démission de la gérance

* Radiation de registre de commerce - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 28/03/2026 Sous N° 1018066 dont R.C N° 493.491/Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE

N° 2071/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction des Domaines de l'Etat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX
N° 2 /DDE/DISI/2026
Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions d'auto-entrepreneurs

Le 14 Avril 2026 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 2/DDE/DISI/2026 du 14/04/2026 pour la Maintenance (pièces de rechange et main d'œuvre) des équipements informatiques et techniques installés au niveau du service central et des services extérieurs de la Direction des Domaines de l'Etat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent cinquante et un mille deux cents dirhams (151 200,00 DHS) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille deux cent (2 200,00) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

En application de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1502-23 du 13 juin 2023 portant application des dispositions de l'article 148 du décret n°2-22-431 précité, le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 2072/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Préfecture de Salé
Commune Ameur
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° 01 /2026

Le 14/04/2026 à 10 Heures, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune d'ameur sis à brahma route azouzi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifiés offres des prix relatif à :L'achat de matériels d'entretien d'éclairage public au profit de la commune d'AMEUR

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :293 544 ,00 dhs(deux cent quatre-vingt-treize mille cinq cent quarante - quatre dirhams, TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5500,00 dhs (Cinq Mille cinq cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 ,32 , 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 et 11 du règlement de la consultation.

N° 2073/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE LAÏYOUNE SAKIA EL HAMRA
PROVINCE DE TARFYA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHÉS
SERVICE DES MARCHÉS

PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL

Maître d'ouvrage : Le Gouverneur de la Province de Tarfaya.

Année budgétaire : 2026

Le programme prévisionnel des marchés que la **Province de Tarfaya** envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci-après :

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle (DHS TTC)	Mode de passation	Mois de publication	Observation (Réservé à TPE/PME, aux auto-entrepreneurs, aux coopératives et aux unions des coopératives)
1	Travaux de construction d'une annexe du caldat Elhaggonia et son logement de fonction à la Ville de Laïyoune	Ville de Laïyoune	3.631.296,00	Appel d'offres ouvert national	Mars	Non
2	Travaux d'aménagement de la résidence du Gouverneur de la Province de Tarfaya	Ville de Tarfaya	800.000,00	Appel d'offres ouvert national	Septembre	Non
3	Travaux d'aménagement du Park Provincial de la Province de Tarfaya	Ville de Tarfaya	2.000.000,00	Appel d'offres ouvert national	Septembre	Non
4	Travaux de construction des routes dans le cadre de l'INDH dans la Province de Tarfaya.	Province de Tarfaya	4.000.000,00	Appel d'offres ouvert national	Juin	Non

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux de construction des routes dans le cadre de l'INDH dans la Province de Tarfaya	Province de Tarfaya

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Travaux de construction des routes dans le cadre de l'INDH dans la Province de Tarfaya	Province de Tarfaya

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle (DHS TTC)	Mode de passation	Mois de publication	Observation (Réservé à TPE/PME, aux auto-entrepreneurs, aux coopératives et aux unions des coopératives)
1	Achat du carburant pour le fonctionnement des véhicules de la Province de Tarfaya	La ville de Tarfaya	500.000,00	Appel d'offres ouvert national	Avril	Non
2	Achat de matériel informatique pour le compte de la Province de Tarfaya	La ville de Tarfaya	299.345,28	Appel d'offres ouvert national	Avril	Non
3	Achat de fourniture de bureau pour le compte de la Province de Tarfaya	La ville de Tarfaya	445.530,00	Appel d'offres ouvert national	Avril	Non
4	Achat de mobilier et de matériel de bureau pour le compte de la Province de Tarfaya	La ville de Tarfaya	500.000,00	Appel d'offres ouvert simplifié	Mai	Non

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat du carburant pour le fonctionnement des véhicules de la Province de Tarfaya	La Ville de Tarfaya
2	Achat de fourniture de bureau pour le compte de la Province de Tarfaya	La Ville de Tarfaya

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat du carburant pour le fonctionnement des véhicules de la Province de Tarfaya	La Ville de Tarfaya
2	Achat de fourniture de bureau pour le compte de la Province de Tarfaya	La Ville de Tarfaya

c) Prestations de services

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle (DHS TTC)	Mode de passation	Mois de publication	Observation (Réservé à TPE/PME, aux auto-entrepreneurs, aux coopératives et aux unions des coopératives)
1	Prestations de jardinage des espaces verts et de nettoyage des locaux de la Province de Tarfaya	Ville de Tarfaya	283.920,00	Appel d'offres ouvert simplifié à majoration	Mars	Oui

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Prestations de jardinage des espaces verts et de nettoyage des locaux de la Province de Tarfaya	Ville de Tarfaya

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Prestations de jardinage des espaces verts et de nettoyage des locaux de la Province de Tarfaya	Ville de Tarfaya

N° 2070/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
COLLECTIVITE TERRITORIALE
PROVINCE DE SIDI KACEM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° : 01/2026

Le 29 Avril 2026 à 11H, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil de la Province de Sidi Kacem (siège de la collectivité territoriale Province de Sidi Kacem) à l'avenue Mohamed V à la commune de Sidi Kacem, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°01/2026 du 29/04/2026, pour la réalisation des pistes (A-Aménagement la piste reliant RP 4549 et douar Ain Lahjar à la commune de Bni Oual ; B-Aménagement de la piste menant au douar sahraoua et la piste menant à l'école Mghaytène Ouled Slimane à la commune de Sefsaf ; C-Aménagement des pistes aux douars Zhair Inanate, Baabcha l'Oued et Ouled Mrah Rmel à la commune de Nourate ; D-Aménagement des pistes aux coopératives Al Alamiya et Rachad à la commune de Chbanate ; E- Entretien des pistes aux différents Douars relevant des communes de Bir Taleb et Tekna)-Collectivité territoriale Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cinq millions trois mille soixante-quatre dirhams et 00 centimes (5 003 064,00 dhs) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre-vingt-dix mille dirhams (90 000,00dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°04 du règlement de consultation.

N° 2075/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
CERCLE ANEZI
CAIDAT DE TIGHMI
C. T DE TIGHMI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ
SUR OFFRES DE PRIX
N° 01/2026/ BC

Le : Mercredi 15 Avril 2026 à 10h00mn ; il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune Tighmi , Province de Tiznit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° : 01/2026 /BC portant sur : Acquisition D'une Ambulance Equipée Et Un Fourgon Mortuaire Au Profit De La Commune de Tighmi , Province De Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 720 000,00 dhs (Sept Cent Vingt Mille Dirhams).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 dhs (Dix Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma,
- Les catalogues certifiés conforme à l'originale cachetées et signées par le concurrent doivent être déposés au siège de la commune Tighmi , au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation

N° 2076/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
CERCLE DE ZEMAMRA
CAIDAT DE LGHARBIA
Commune Territoriale de lgharbia
Direction des services communaux
Bureau technique

PROGRAMME PRÉVISIONNEL POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2026

Maître d'ouvrage : Commune Territoriale de LGHARBIA

Année budgétaire : 2026

Le Programme Prévisionnel des marchés que la commune territoriale de lgharbia envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 est Présenté ci-après :

a) Prestations de Travaux :

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
01	Travaux d'installation des poteaux et câblages	Ouled m'hammed ben abdeslam-taloua - koudia - lamnasra - ouled el haiti - ouled azzouz - jaafra - zerg - lamsabha - laaya - lghamate - lakradda	300000.00	Appel d'offres ouvert Simplifié	Avril 2026	Réservé
02	Travaux d'aménagement des pistes en GNF et MCR	Aux douars : koudia - old bouacha - ben yaffou - taloua - old haiti - zarib - laayayta - old mahdi - old azzaz- laagaha - dgagra	1382979.83	Appel d'offres ouvert national	avril 2026	---
03	Travaux d'aménagement de l'abattoir communale	Souk de lgharbia	100000.00	Appel d'offres ouvert Simplifié	Juillet 2026	---
04	Travaux d'aménagement des routes goudronnées	Lamsabha - ben yaffou - zerg et lahourja	300000.00	Appel d'offres ouvert Simplifié	mai 2026	---

b) Prestations de fournitures :

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu de livraison	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
01	Achat Matériel informatique	Siège de la C.T. de lgharbia	30000.00	Appel d'offres ouvert Simplifié	mai 2026	Réservé
02	achat de petite matériels	fourrière communal	10000.00			
03	Achat pièces de recharges et pneumatiques pour les véhicules et engin	fourrière communal	140000.00	Convention de droit commun	Janvier 2026	---
04	achat de fourniture scolaire	Siège de la C.T. de lgharbia	100000.00	Bon de commande	Septembre 2026	Réservé
05	Achat de produits désinfectants	fourrière communal	5000.00	Appel d'offres ouvert Simplifié	Mars 2024	Réservé
06	achat des carburants et lubrifiants	fourrière communal	300000.00	Convention de droit commun	Janvier 2026	---
07	Achat de matériel d'entretien	fourrière communal	300000.00	Appel d'offres ouvert Simplifié	mai 2026	Réservé
08	Fournitures de bureau produits d'impression , papeterie et imprimés	Siège de la C.T. de lgharbia	30000.00			
09	achat de petite matériels de pavoiement	fourrière communal	20000.00	Appel d'offres ouvert Simplifié	Mai 2026	Réservé
10	Acquisition des tenues des agents	Siège de la C.T. de lgharbia	10000.00			
11	Achat mobilier de bureau	Siège de la C.T. de lgharbia	32871.94			
12	Achat de deux photocopieuses	Siège de la C.T. de lgharbia	60000.00			

c) Prestations de services

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Période	Observation
01	Etudes générales	Territoire de la commune	70000.00			
02	Frais de réception	Mousssem ben yaffou + Siège de la C.T. de lgharbia	300000.00	Appel d'offres ouvert Simplifié	avril 2026	Réservé
03	Frais d'activation	Mousssem ben yaffou	100000.00			
04	Etudes techniques (assainissement liquide)	Douar ben yaffou	200000.00	Appel d'offres ouvert Simplifié	Juillet 2026	---
05	Entretien des véhicules	fourrière communal	60000.00	Convention de droit commun	Janvier 2026	---
06	Frais d'assurances de véhicules et engins	Siège de la C.T. de lgharbia	100000.00	Convention de droit commun	Janvier 2026	---

N° 2074/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION
 MRRAKECH-SAFI
 PROVINCE DE SAFI
 CERCLE DE GZOULA
 CAIDAT DE SOUIRA
 KEDIMA
 COMMUNE
 DE TOUABET
 == AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 NATIONAL
 N 1/2026 ==
 SEANCE PUBLIQUE
 Le : 23/04/2026 à 11 h, il
 sera procédé dans le bu-
 reau du Président de la
 commune de TOUABET, à
 la maison communale sise
 au centre de Berraket La-
 mine, à l'ouverture des
 plis, relatif à la vente des
 véhicules hors service en
 un seul lot :

nault Fourgon(transport
 scolaire) , mle: 189605 j.
 2) voiture de marque Fiat
 Fourgon(transport sco-
 laire), mle: 189106 j
 3) voiture de marque
 Hyundai Fourgon(ambu-
 lance), mle: 215028 j.
 - Le cautionnement est
 fixé à la somme de 5.000
 dhs (Cinq mille dhs) .
 - le prix d'ouverture de
 l'appel d' offre ouvert aux
 public en un seul lot, est
 fixé à la somme du 180.000
 dhs
 -Tous participant déclaré
 adjudicataire doit payer la
 totalité du montant, et 10%
 en plus, pour les frais de
 publicité.
 - toute les visites de véhi-
 cules, doivent avoir lieu le
 10/04/2026 à 11 h au
 siège de la commune .
 - Pour d'amples informa-
 tions, il y a lieu de contac-

ter la direction de services
 de la commune .
 Les participants doivent,
 soit déposer leurs plis au
 direction de services de la
 commune, ou les remettre
 au Président de la com-
 mission, au début de la
 séance, Soit les envoyer
 par courrier recommandé
 avec accusé de réception
 au bureau de l'administra-
 tion de la commune terri-
 toriale Touabet .
 Les plis doivent comporter
 un seul lot.
 Les pièces demandés à
 joindre au plis sont comme
 suit:
 1) une photocopie de la
 C.I.N.
 2) un acte d'engagement
 comportant le prix offert .
 3) le récépissé du caution-
 nement provisoire .
 N° 2080/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE CHICHAOUA
 COMMUNE SIDI MOKHTAR

Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix
N °04/2026
Séance publique

Mardi 28 Avril 2026 à 11 heures matin, il sera procédé au siège de la commune de Sidi Mokhtar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre national N°04/2026 pour :

REALISATION DE QUATRES TERRAINS OMNISPORTS DE PROXIMITE AUX QUARTIERS: ERRIAD – TAKADDOUM – EL IDARI – EL BASSATINE.

Le maître d'Ouvrage est le président de la Commune Sidi Mokhtar.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat :

www.marchespublics.gov.ma.

La caution provisoire: cinquante mille dirhams (50 000,00 dhs).

Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de: **deux millions cinq cent soixante mille quatre cent soixante dix dirhams,00 cts (2 560 470,00 dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Le dépôt des plis des concurrents s'effectue par voie électronique, à partir du portail marocain des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget N° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures , des documents et des pièces relatifs aux marchés publics .

les fiches techniques demandées au article 15 du RC doivent être déposées dans le bureau de service des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre délivrance, ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le ministère de l'équipement du transport et de la logistique et de l'eau .La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit:

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
0	O2	2

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de consultation.

N° 2077/PA

Province de Rehamna

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Sélection des prestataires de services pour la mise en œuvre du programme provincial d'appui au développement de l'entreprenariat au niveau de la province de Rehamna

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (Quatrième phase), la province de Rehamna lance le programme d'Amélioration des revenus et d'insertion économique des jeunes qui vise à améliorer l'accès des jeunes à des opportunités économiques dans la province de Rehamna.

le programme d'appui à l'entreprenariat chez les jeunes ambitionne de :

- Mettre en place une approche pilote de déploiement des programmes publics d'appui à l'entreprenariat, à travers des acteurs professionnels associatifs, permettant d'assurer une plus grande proximité des bénéficiaires, tout en garantissant un niveau de qualité de l'appui délivré à travers la professionnalisation des acteurs et leur suivi-évaluation ;
- Déployer un mécanisme combiné, offrant un appui technique et financier, permettant de faire face aux différentes contraintes identifiées en matière de développement de l'entreprenariat chez les jeunes ;
- Mettre en œuvre une offre d'appui qui couvre de façon homogène et continue toute la chaîne de valeur d'appui à l'entreprenariat, à savoir :
 - Etape 1 :** Mise à disposition d'un **accompagnement technique au stade de pré-crédation ;**
 - Etape 2 :** création des entreprises
 - Etape 3 :** Mise à disposition d'un **accompagnement technique et financier au stade de post-crédation.**

Dans ce contexte et afin de répondre aux objectifs du programme objet de cet appel à manifestation d'intérêt, la province de Rehamna souhaite s'attacher les services des associations d'appui à l'entreprenariat capables de fournir des services de sensibilisation et d'accompagnement à un nombre défini de porteurs de projets et jeunes entrepreneurs. Cet appel s'adresse en particulier aux associations répondant aux critères suivants :

- Une existence légale de l'entité et une expérience, d'au moins 3 ans dans le domaine d'accompagnement à l'entreprenariat, au Maroc de préférence ;
- La disponibilité des états financiers des deux dernières années ;
- La connaissance du territoire et ses potentialités économiques ;
- La capacité de fournir des services de proximité aux bénéficiaires dans la province ;
- La capacité de fournir un traitement spécifique de la population cible du projet, notamment les jeunes vulnérables et les femmes.

Les critères d'éligibilité détaillés et les obligations des associations sont prescrits dans les termes de référence à retirer auprès de la Division de l'Action Sociale relevant de la province de Rehamna.

Pour plus d'informations, les associations peuvent prendre contact avec la Division de l'Action Sociale au niveau de la province de Rehamna ou adresser un courrier électronique à l'adresse mail suivante : dasrhamna@gmail.com

Les associations intéressées doivent déposer leurs dossiers de candidature, **au plus tard le 10 Avril 2026 à 16 h30**, au Bureau d'ordre de la province Rehamna :

N° 2079/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 REGION FES-MEKNES
 PROVINCE DE BOULEMANE
 CERCLE DE MARMOUCHA
 CAIDAT AIT EL MANE
 COMMUNE D'AIT EL MANE

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 جهة فاس مكناس
 إقليم بولمان
 دائرة مرموشة
 قنطرة أيت المنان
 جماعة أيت المنان

Avis Des Appels D'offres simplifiés sur offres des prix
N°02/2026/CAE/PB
N°03/2026/CAE/PB

Il sera procédé dans le bureau du président de la commune à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert sur offre de prix pour :

N° du marché	Objet	Caution provisoire	Estimation du coût de l'appel d'offre	Date et Heure d'ouverture des plis
02/2026/CAE/PB	AMENAGEMENT DES SEGUIAS A LA COMMUNE D'AIT EL MANE PROVINCE DE BOULEMANE	3 116,00 DHS	155 766,00 DHS	15/04/2026 à 11 h
03/2026/CAE/PB	AMENAGEMENT DES ROUTES A LA COMMUNE D'AIT EL MANE PROVINCE DE BOULEMANE	6 330,00 DHS	316 470,00 DHS	15/04/2026 à 13 h

Les dossiers des appels d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation

N° 2078/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville
Agence Urbaine d'Essaouira

Programme Prévisionnel Triennal

Maître d'ouvrage : **Agence Urbaine d'Essaouira**
Année budgétaire : **2026**

Le programme prévisionnel des marchés que l'Agence Urbaine d'Essaouira envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci-après:

- a) **Prestations de travaux**
 - Année budgétaire 2026 (Néant)
 - Année budgétaire 2027 (Néant)
 - Année budgétaire 2028 (Néant)
- b) **Prestations de fournitures**
 - Année budgétaire 2026 (Néant)
 - Année budgétaire 2027 (Néant)
 - Année budgétaire 2028 (Néant)

c) **Prestations de services**

Année budgétaire 2026

N°	Objet (Z)	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période	Observation
1	Mise à Disposition des Chauffeurs au Profit de l'Agence Urbaine d'Essaouira.	234 000,00 Dh TTC	L'Agence Urbaine d'Essaouira	Appel d'offres ouvert national Simplifié sur offres de prix	1er trimestre de l'année 2026	
2	Accueil, Gardiennage et sécurité des Bâtiments de l'Agence Urbaine d'Essaouira	457 751,23 Dh TTC	L'Agence Urbaine d'Essaouira	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	2ème/3è me trimestre de l'année 2026	
3	Nettoyage des Bâtiments de l'Agence Urbaine d'Essaouira	189 798,34 Dh TTC	L'Agence Urbaine d'Essaouira	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	2ème/3è me trimestre de l'année 2026	
4	Assistance Comptable de l'Agence Urbaine d'Essaouira au titre des exercices 2026, 2027 et 2028	60 000,00 Dh TTC	L'Agence Urbaine d'Essaouira	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	2ème/3è me trimestre de l'année 2026	
5	L'élaboration du plan d'aménagement de Ydri	400 000,00 Dh TTC	Commune Ydri à la province d'Essaouira	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	3ème/4è me trimestre de l'année 2026	
6	L'élaboration du plan d'aménagement de Laghada	400 000,00 Dh TTC	Commune Laghada à la province d'Essaouira	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	3ème/4è me trimestre de l'année 2026	
7	L'élaboration du plan développement d'Aït Saïd	300 000,00 Dh TTC	Commune Boudad à la province d'Essaouira	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	3ème/4è me trimestre de l'année 2026	« Réserve »*
8	L'élaboration du plan développement de Bsbch	300 000,00 Dh TTC	Commune Boudad à la province d'Essaouira	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	3ème/4è me trimestre de l'année 2026	
9	L'exécution d'une prise de vues aériennes par caméra numérique a une résolution de 15 cm sur une superficie de 800 ha et l'établissement des plans de restitution numériques et des orthophotoplans à l'échelle 1/2000ème sur une superficie de 650 ha des centres suivants : Centre d'Ida Ou Guelloul, sis commune d'Ida Ou Guelloul, Centre de Sidi Hmad Ou Hamed, sis commune de Sidi Hmad Ou Hamed Centre de Takate, sis commune de Takate, Centre de Bahate, sis commune de Takate,	83 940,00 Dh TTC	Communes : Ida Ou Guelloul, Sidi Hmad Ou Hamed, Takate, à la province d'Essaouira	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	3ème/4è me trimestre de l'année 2026	« Réserve »*
10	Etude relative au Plan Vert de la ville d'Essaouira	200 000,00 Dh TTC	Commune d'ESSAOUIRA à la province d'Essaouira	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	3ème/4è me trimestre de l'année 2026	
11	Etude relative à la reconstruction du centre de Zaouiate Ben Hnida	300 000,00 Dh TTC	Commune Zaouiate Ben Hnida à la province d'Essaouira	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	3ème/4è me trimestre de l'année 2026	« Réserve »*

*Marché réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	L'exécution d'une prise de vues aériennes par caméra numérique a une résolution de 15 cm sur une superficie de 600 ha et l'établissement des plans de restitution numériques et des orthophotoplans à l'échelle 1/2000ème sur une superficie de 450 ha des centres suivants : Centre d'Oulad Mrabet Centre d'Imintlit Centre de Mramer	Communes d'Oulad Mrabet , d'Imintlit et de Mramer à la province d'Essaouira
2	L'élaboration du plan d'aménagement d'Ida Ou Guelloul	Commune d'Ida Ou Guelloul à la Province d'Essaouira
3	L'élaboration du plan d'aménagement de Sidi Hmad Ou Hamed	Commune de Sidi Hmad Ou Hamed à la Province d'Essaouira
4	Etude relative à la mise à niveau du centre de Tamarar	Commune de Tamarar à la Province d'Essaouira
5	Etude relative à la mise à niveau du centre d'Ouanagha	Commune d'Ouanagha à la Province d'Essaouira
6	Etude relative à la mise à niveau du centre de Had dra	Commune de Had dra à la Province d'Essaouira
7	Etude relative à la mise à niveau du centre de Talmest	Commune de Talmest à la Province d'Essaouira
8	Etude relative à la mise à niveau du centre de Semnou	Commune de Semnou à la Province d'Essaouira
9	Mise à Disposition des Chauffeurs au Profit de l'Agence Urbaine d'Essaouira.	L'Agence Urbaine d'Essaouira

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	L'exécution d'une prise de vues aériennes par caméra numérique a une résolution de 15 cm sur une superficie de 2200 ha et l'établissement des plans de restitution numériques et des orthophotoplans à l'échelle 1/2000ème sur une superficie de 1900 ha des centres suivants : Centre de Sidi Kaouki (Côté Plage) de Sidi Laaroussi de Meiji d'Aït Daoud de Maïlat d'Aït Aïssa Ithabane	Communes de Sidi Kaouki (Côté Plage) de Sidi Laaroussi de Meiji d'Aït Daoud de Maïlat d'Aït Aïssa Ithabane à la Province d'Essaouira
2	L'élaboration du plan développement d'Oulad Mrabet	Commune d'Oulad Mrabet à la Province d'Essaouira
3	L'élaboration du plan développement de Takate	Commune de Takate à la Province d'Essaouira
4	L'élaboration du plan développement de Mramer	Commune de Mramer à la Province d'Essaouira
5	Etude relative à la rénovation de Douar Laarouch (commune d'Ouanagha)	Commune d'Ouanagha à la Province d'Essaouira
6	Etude relative aux tissus historiques au niveau de la Province d'Essaouira	Commune d'Essaouira à la Province d'Essaouira
7	Mise à Disposition des Chauffeurs au Profit de l'Agence Urbaine d'Essaouira.	L'Agence Urbaine d'Essaouira
8	L'Audit Comptable et Financier de l'Agence Urbaine d'Essaouira au titre des exercices 2028-2029-2030	L'Agence Urbaine d'Essaouira

N° 2081/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE D'EL BOROUJ**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
NATIONAL N° 05/BOR/2026**

Le 27/04/2026 à 10h, il sera procédé, à la salle de réunion au siège de la commune d'el Borouj, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR D'EAU DE CAPACITE DE 25 M3 ET EQUIPEMENT D'UN Puits AU DOUAR EL FOKRA A LA COMMUNE D'EL BOROUJ - PROVINCE DE SETTAT

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

- 414.638,17 DHS TTC (Quatre cent quatorze mille six cent trente-huit dirhams dix-sept centimes toute taxe comprise).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- 8.000,00 DHS (Huit mille dirhams).

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Le concurrent doit présenter les certificats conformes à l'originale du certificat de qualification et de classification, délivrée par le Ministère de l'équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau.

Secteur	Qualification exigés	Classe
A	A6	5
C	C1	5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 11 du règlement de consultation.

N° 2082/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAIB
DOUKKALI
FACULTE DES
SCIENCES
PROVINCE -
EL JADIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SIMPLIFIE
À MAJORATION
N° 01/NET/FSJ/2026

Le Vendredi 17 Avril 2026 à 09 heures 30 minutes, il sera procédé, au siège de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis au Boulevard des Faculté ville d'El Jadida, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié à majoration N° 01/NET/FSJ/2026, ayant pour objet : « PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES BATIMENTS DE LA FACULTE DES SCIENCES D'EL JADIDA » en lot unique. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés

publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Sept cent quarante-neuf mille deux cent cinquante dirhams et quarante-trois centimes TTC (749 250,43 Dhs TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Treize mille dirhams (13 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Une visite des lieux de la

Faculté des Sciences d'El Jadida est prévue le lundi 13 Avril 2026 à 11h00. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de consultation.

N° 2084/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAIB
DOUKKALI
FACULTE DES
SCIENCES
PROVINCE -
EL JADIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SIMPLIFIE
SUR OFFRES DE PRIX
N° 02/REST/FSJ/2026

Le Vendredi 17 Avril 2026 à 09 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis au Boulevard des Faculté ville d'El Jadida, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix n°02/REST/FSJ/2026 du

17/04/2026, ayant pour objet : PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DE LA FACULTE DES SCIENCES D'EL JADIDA, lancé en quatre (04) lots.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics accessible à l'adresse (www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Pour Lot N°01 : Prestations de restauration collective :

- Montant Minimal : 36 000.00 dhs TTC (Trente-six mille Dirhams toutes taxes comprises).

- Montant Maximal : 72 000.00 dhs TTC (Soixante-deux mille Dirhams toutes taxes comprises).

Pour Lot N°02 : Prestations de restauration de spécialités marocaines :

- Montant Minimal : 357 600.00 dhs TTC (Trois cent cinquante-sept mille six cents Dirhams toutes taxes comprises).

- Montant Maximal : 715 200.00 dhs TTC (Sept cent quinze mille deux cents Dirhams toutes taxes comprises)

Pour Lot N°03 : Prestations de restauration rapide et plats à emporter :

- Montant Minimal : 28 800.00 dhs TTC (Vingt-huit mille huit cents Dirhams toutes taxes comprises).

- Montant Maximal : 57 600.00 dhs TTC (Cinquante-sept mille six cents Dirhams toutes taxes comprises)

Et pour Lot N°04 : Service de traiteur pour cérémonies et pauses-café :

- Montant Minimal : 62 700.00 dhs TTC (Soixante-deux mille sept cents Dirhams toutes taxes comprises).

- Montant Maximal : 125

400.00 dhs TTC (Cent vingt-cinq mille quatre cents Dirhams toutes taxes comprises)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot N°01 : 1 400.00 Dhs (Mille quatre cent Dirhams)

Lot N°02 : 14 000.00 Dhs (Quatorze mille Dirhams)

Lot N°03 : 1000.00 Dhs (Mille Dirhams)

Lot N°04 : 2 000.00 Dhs (Deux mille Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du Règlement de la consultation.

N° 2085/PA

01	01	11080000.00	شتر	مفتة	بناء مطر الجماعة الشطر 3	تصمومت جماعة حرييل
02	02	550000.00	مائي	مفتة	أعمال إصلاح الوحدات الدراسية بباب جماعة حرييل	جماعة حرييل

تأهيلات:

الرقم	موضوع الانقادات	مكان التفيذ	الكلفة التقديرية	الفترة الحصل لفرجها	طرق الارام
01	قتاء العداد الطوماني التزود بأطعمة معلومة بكتاب الجماعة	جماعة حرييل	200000.00	مائي	سد طلب
02	شراء التحف الفنية و الهدايا لتسليم الجوائز	جماعة حرييل	10000.00	مائي	سد طلب
03	لبس الأعيان التوسمين	جماعة حرييل	25000.00	أبريل	سد طلب
04	لوازم لكذب مواد الطاعة أوزق و مطوعات	جماعة حرييل	300000.00	يوليوز	مفتة
05	لوازم العداد الفني والعلوماني	جماعة حرييل	250000.00	يوليوز	مفتة
06	شراء المواد النظوية	جماعة حرييل	30000.00	أبريل	سد طلب
07	شراء الأفراس و الأناجر	جماعة حرييل	80000.00	شتر	سد طلب

تأهيلات:

الرقم	موضوع الخدمات	مكان التفيذ	الكلفة التقديرية	الفترة الحصل لفرجها	طرق الارام
01	إقامة و الأظام و الاستقبال	جماعة حرييل	40000.00	أبريل	سد طلب
02	الصيانة و الإصلاح الاعيادي للعداد الطوماني	جماعة حرييل	50000.00	أبريل	سد طلب

2028

أولا الأفعال:

الرقم	موضوع الأفعال	مكان التفيذ	الكلفة التقديرية	الفترة الحصل لفرجها	طرق الارام
01	توسعة العهد الكهربائي بديوار الجماعة	ديوار جماعة حرييل	5000000.00	أبريل	مفتة
02	بناء الفجرة الحديثة بتصمومت	تصمومت جماعة حرييل	19000000.00	مارس	مفتة

تأهيلات:

الرقم	موضوع الانقادات	مكان التفيذ	الكلفة التقديرية	الفترة الحصل لفرجها	طرق الارام
01	قتاء العداد الطوماني التزود بأطعمة معلومة بكتاب الجماعة	جماعة حرييل	200000.00	مائي	سد طلب
02	لبس الأعيان التوسمين	جماعة حرييل	25000.00	أبريل	سد طلب
03	لوازم لكذب مواد الطاعة أوزق و مطوعات	جماعة حرييل	300000.00	يوليوز	مفتة
04	لوازم العداد الفني والعلوماني	جماعة حرييل	200000.00	يوليوز	سد طلب
05	شراء المواد النظوية	جماعة حرييل	45000.00	أبريل	سد طلب
06	شراء مواد مطع الحوم	جماعة حرييل	5000.00	يونيو	سد طلب

تأهيلات:

الرقم	موضوع الخدمات	مكان التفيذ	الكلفة التقديرية	الفترة الحصل لفرجها	طرق الارام
01	إقامة و الأظام و الاستقبال	جماعة حرييل	60000.00	أبريل	سد طلب
02	الصيانة و الإصلاح الاعيادي للعداد الطوماني	جماعة حرييل	50000.00	أبريل	سد طلب

N° 2083/PA

البرنامج التوقيمي لثلاث سنوات 2026-2027-2028

بداية من تاريخ 17 من الزموم 2026-2027-2028 الصادر بتاريخ 08 مارس 2023 تتعلق بالخدمات الصورية، السنة، الترميم التوقيمي للخدمات التي تخدم الجماعة الحرييل (إعدادا رسم السنوات 2026-2027-2028)

أولا الأفعال:

2026

الرقم	موضوع الأفعال	مكان التفيذ	الكلفة التقديرية	الفترة الحصل لفرجها	طرق الارام
01	بناء مطر الجماعة الشطر 2	تصمومت جماعة حرييل	9000000.00	شتر	مفتة
02	أعمال إصلاح الوحدات الدراسية بباب جماعة حرييل	جماعة حرييل	500000.00	أبريل	مفتة
03	أعمال بناء مطر توقيمي	جماعة حرييل	1500000.00	يونيو	مفتة
04	أعمال صيانة لائق المظفر بتصمومت	تصمومت جماعة حرييل	2800000.00	أبريل	مفتة
05	أعمال إصلاح الأارة الصورية بديوار تصمومت	تصمومت جماعة حرييل	5000000.00	شتر	مفتة
06	أعمال الترميم التوقيمي بالأنازل القوية لتزود مدينة تصمومت	تصمومت جماعة حرييل	2800000.00	أكتوبر	مفتة

تأهيلات:

الرقم	موضوع الانقادات	مكان التفيذ	الكلفة التقديرية	الفترة الحصل لفرجها	طرق الارام
01	قتاء العداد الطوماني التزود بأطعمة معلومة بكتاب الجماعة	جماعة حرييل	200000.00	مارس	سد طلب
02	شراء التحف الفنية و الهدايا لتسليم الجوائز	جماعة حرييل	10000.00	أبريل	سد طلب
03	لوازم لكذب مواد الطاعة أوزق و مطوعات	جماعة حرييل	250000.00	أبريل	مفتة
04	لوازم العداد الفني والعلوماني	جماعة حرييل	120000.00	مارس	سد طلب
05	شراء مواد مطع الحوم	جماعة حرييل	5000.00	يونيو	سد طلب
07	شراء الأفراس و الأناجر	جماعة حرييل	100000.00	شتر	سد طلب

تأهيلات:

الرقم	موضوع الخدمات	مكان التفيذ	الكلفة التقديرية	الفترة الحصل لفرجها	طرق الارام
01	الدراسة الفنية الخاصة بالأنازل القوية لتزود مدينة تصمومت	تصمومت جماعة حرييل	100000.00	سبتمبر	سد طلب
02	إقامة و الأظام و الاستقبال	جماعة حرييل	30000.00	أبريل	سد طلب
03	الصيانة و الإصلاح الاعيادي للعداد الطوماني	جماعة حرييل	70000.00	أبريل	سد طلب

2027

الرقم	موضوع الأفعال	مكان التفيذ	الكلفة التقديرية	الفترة الحصل لفرجها	طرق الارام
-------	---------------	-------------	------------------	---------------------	------------

أولا الأفعال:

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 WILAYA DE LA RÉGION FÈS-MEKNÈS
 PRÉFECTURE DE MEKNÈS
 CONSEIL DE LA PRÉFECTURE DE MEKNÈS
 D.G.S / SAFML
 Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°06/2026/BP
 Le Lundi 27 avril 2026 à 10 h 00 mn, il sera procédé au Siège du conseil de la préfecture de Meknès sis à Rue Pasteur immeuble Iraki N° 13 V.N hamria Meknès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des

prix n°06/2026/BP pour:
 TRAVAUX D'ENTRETIEN REFECTION ET RENFORCEMENT D'UNE PISTE (DOUAR COOPERATIVE OUED EDDAHAB) A LA COMMUNE DE DAR OUM SULTANE-PREFECTURE DE MEKNES
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million cinq cent cinquante milles cinq cent soixante-treize dirhams, trente sept centimes TTC (1.550.573,37 dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : vingt cinq mille dirhams (25 000,00DHS)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

N° 2093/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE SIDI BENNOUR
 COMMUNE DE ZEMAMRA
 DIRECTION DES SERVICES
 BUREAU DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF

De la CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE

N°: 03/2026/CZ

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par la consultation architecturale n° : **03/2026/CZ** ayant pour objet:

ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SOCIAL COMPOSE D'UN ESPACE MULTIFONCTIONNEL POUR LES FEMMES ET D'UN CENTRE D'ORIENTATION ET D'ASSISTANCE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP A LA VILLE DE ZEMAMRA.

Que :

❖ La séance d'ouverture des plis prévue le : **06/04/2026 à 11H00** sera reportée au **MARDI 14/04/2026 à 11H00.**

N° 2094/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'ESSAOUIRA

CERCLE DE TAMANAR

CAIDAT DE SMIMOU

COMMUNE TERRITORIALE DE SIDI AHMED ESSAYEH

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 01/2026/SAE

Le 30 / 04 / 2026 à 12 h 00 mn il sera procédé, dans le bureau du président de la Commune territoriale de SIDI AHMED ESSAYEH /PROVINCE D'ESSAOUIRA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 01/2026/SAE pour :

- ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU DOUAR ISMAILINE (ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU SOUS DOUAR TAMLALT A PARTIR DE LA STATION DE MONOBLOCS DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER DE LA PLAGE IFTANE) A LA CT SIDI AHMED ESSAYEH

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

> L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 425.615,64 dirhams (quatre cent vingt-cinq mille six cent quinze dirhams et soixante-quatre centimes)

> Le cautionnement provisoire est fixé A la somme de : 8.512,00 dirhams (huit mille cinq cent douze dirhams).

> Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 35 et 135 du décret relatif aux marchés publics

> Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

> Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation

N° 2095/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'ESSAOUIRA

CERCLE DE TAMANAR

CAIDAT DE SMIMOU

COMMUNE TERRITORIALE DE SIDI AHMED ESSAYEH

DECISION D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES SIMPLIFIE N°03/2025

Le président de la commune territoriale de sidi AHMED ESSAYEH

.vu le dahir n°1.15.85 du 20 ramadan 1436 (07 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n° 113.14 relatifs aux communes.

. Vu le dahir n°1.09.02 du 22 safar 1430 (18 février 2009) portant promulgation de la loi n° 45-08 relative à l'organisation des finances des collectivités locales et de leur groupement.

.vu l'article 48 (paragraphe-2/alinéa-a) du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Conformément à l'avis publié dans :

- JOURNAL AL HARAKA N° 11210 du 31/10/2025
- JOURNAL LIBERATION N° 10649 du 31/10/2025
- Et dans le portail des marchés www.marchespublics.gov.ma du 06/11/2025 à 18 :39.

DECIDE

Article unique :

Le président de la commune territoriale de sidi AHMED ESSAYEH annule l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 03/2025 relatif à :

ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU DOUAR ISMAILINE (ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU SOUS DOUAR TAMLALT A PARTIR DE LA STATION DE MONOBLOCS DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER DE LA PLAGE IFTANE) A LA CT SIDI AHMED ESSAYEH (vice de procédure : erreur décelé dans les calculs arithmétique du bordereau des prix de l'adjudicataire après validation sur le portail des marchés publiques)

N° 2096/PA

Sur vos petits écrans




07H00 : Hymne National + Coran
 07H05 : Météo
 07H10 : Documentaire amazigh
 07H40 : Documentaire amazigh
 08H10 : Amouddou
 09H05 : Arroud
 10H00 : ASSAYIDA AL HORRA
 11H00 : Oussrati
 12H00 : Bnat Si Taher
 12H20 : Ana w yak
 13H00 : Journal Télévisé
 13H20 : Météo
 13H30 : Waadi
 14H00 : Journal Télévisé
 14H20 : Journal Télévisé
 14H40 : Al Malhoune
 15H00 : Parlement
 18H00 : Ana w Ganti
 18H15 : Ana w Ganti

18H30 : Journal Télévisé
 18H50 : AL MADI LA YAMOUT
 19H25 : Bnat Si Taher
 19H40 : laflouka
 19H50 : Ana w yak
 20H30 : Journal Télévisé
 21H20 : Météo
 21H30 : YED EL HENNA
 22H30 : Maroc Tech
 23H30 : Journal Télévisé
 23H20 : Météo
 23H40 : Waadi
 00H15 : AL MADI LA YAMOUT
 00H50 : Ichaa Mamlaka
 01H50 : ASSAYIDA AL HORRA
 02H50 : Documentaire amazigh
 03H20 : Documentaire amazigh
 04H00 : Ichaa Mamlaka
 05H00 : Amouddou
 06H00 : Oussrati

05:50:00 : RELIGIEUX
 Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an
 06:00:00 : MAGAZINE
 CHTHIWAT BLADI
 06:30:00 : MAGAZINE
 SABAHYAT 2M
 07:25:00 : MAGAZINE
 KIF AL HAL
 08:10:00 : MAGAZINE
 RACHID SHOW
 09:25:00 : FEUILLETON
 AL MEKTOUB
 10:05:00 : MCH'HIWA MA3A
 CHOUMICHA
 10:15:00 : FEUILLETON
 AL AMANA
 11:00:00 : MAGAZINE
 SABAHYAT 2M
 12:00:00 : SERIE K H O U
 KHAWATATOU
 12:45:00 : METEO
 12:45:00 : NEWS AL AKH-BAR

13:25:00 : FEUILLETON
 AL AMANA
 14:15:00 : NEWS JOURNAL
 AMAZIGH
 14:25:00 : FEUILLETON
 AL MEKTOUB
 15:05:00 : FEUILLETON
 DARI MEKTOUBI
 16:35:00 : MAGAZINE
 SABAHYAT 2M
 17:30:00 : DESSIN ANIME
 MOUGHAMARAT BAMBOU
 WA KIWI
 17:45:00 : DESSIN ANIME
 HIKAYAT FI AL ADGHAL
 17:55:00 : MAGAZINE
 CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 18:05:00 : MAGAZINE
 POP UP L->V
 18:20:00 : FEUILLETON
 3AULTI
 19:10:00 : FEUILLETON
 HADIK HYATI

20:00:00 : NEWS INFO SOIR
 20:25:00 : METEO
 20:30:00 : NEWS ECO NEWS
 20:45:00 : NEWS AL MAS-SAIYA
 21:15:00 : NEWS ECO NEWS
 21:20:00 : METEO
 21:25:00 : MAGAZINE
 SA3AT ASSARAH
 23:00:00 : FEUILLETON
 3AULTI
 23:45:00 : FEUILLETON
 AL AMANA
 00:30:00 : MAGAZINE
 CHKOUN YISTATMAR
 FMACHROU3I
 01:45:00 : FEUILLETON
 AL BERRANI
 02:40:00 : MINI-SERIE
 BA LAHBIB
 03:40:00 : MAGAZINE
 POP UP
 04:10:00 : FEUILLETON
 HADIK HYATI



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Sur les écrans casablancais

MEGARAMA
Regarde

Drame, Comédie, 01:31:00 TP
Réalisation : Emmanuel Poulain-Amaud

Acteurs : Audrey Fleurot, Dany Boon, Nicolas Marié, Manon Villa, Ewan Bourdelles, Camille Solal, Amalia Blasco
Sortie : 17/09/2025 13h44-18h00-22h00

Sonate nocturne
01:52:00 -12

Réalisation : Abdelhamid Kelaï
Acteurs : Malika El Omari, Nada Haddaoui
Sortie : 10/09/2025 14h15-15h45-18h00-22h30

Casa guira
01:45:00 TP

Réalisation : Omar Lotfi
Acteurs : Omar Lotfi, Karima Guît
Sortie : 11/09/2025 13h45-16h00-18h05-20h15-22h30

Demon slayer: kimetsu no yaiba la forteresse infinie film 1
Réalisation : Haruo Sotozaki
Acteurs : Natsuki Hanae, Akari Kito, Hiro Shimono, Yoshitsugu Matsuko, Satoshi Hino, Akira Ishida, Katsuyuki Konishi, Kengo Kawanishi, Kana Hanazawa
Sortie : 17/09/2025 13h15-16h10-19h10-22h00

Le monde de wishy
Réalisation : Jens Møller
Acteurs : Owen De La Hoyde, Tori Johnson
Sortie : 19/08/2025 14h00

Libre échange
Comédie, Drame, Romance, 01:44:00
Réalisation : Michael Angelo Covino
Acteurs : Dakota Johnson, Adria Arjona, Kyle Marvin, Michael Angelo Covino, Simon Webster
Sortie : 10/09/2025 13h30

Param sundari
Romance, 02:18:00 TP
Réalisation : Tushar Jalota
Acteurs : Janhvi Kapoor, Sidharth Malhotra, Sanjay Kapoor
Sortie : 09/09/2025 16h01-18h45

Downtown abbey iii : le grand final
Réalisation : Simon Curtis
Acteurs : Hugh Bonneville, Laura Carmichael, Phyllis Logan, Robert James-Collier, Jim Carter
Sortie : 10/09/2025 Drame, Histoire, Romance, 02:03:00 TP 17h00-19h45

Conjuring : l'heure du jugement
Horreur, Fantastique, 02:15:00

TP Réalisation : Michael Chaves
Acteurs : Vera Farmiga, Patrick Wilson, Mia Tomlinson, Ben Hardy, Rebecca Calder
Sortie : 10/09/2025 14h15-17h00-19h45-22h30

Exit 8
Horreur, Mystère, Thriller, 01:35:00 TP
Réalisation : Genki Kawamura
Acteurs : Naru Anasuma
Sortie : 03/09/2025 18h10-20h15

Rocky elghalaba
comédie, 01:47:00 TP
Acteurs : Donia Samir Ghanem, Mohamed Mamdouh
Sortie : 03/09/2025 18h00-20h15-22h30

Pris au piège - caught stealing
Comédie, Thriller, Crime, Drame, 01:47:00 TP
Acteurs : Austin Butler, Zoë Kravitz, Regina King, Matt Smith, Liev Schreiber
Sortie : 07/08/2025 16h01

La nuit des clowns
Horreur, Mystère, Thriller, 01:36:00 TP
Réalisation : Eli Craig
Acteurs : Katie Douglas, Aaron Abrams, Carson MacCormac, Vincent Muller, Kevin Durand
Sortie : 20/08/2025 16h01-17h37-20h10-18h11

Pharmacies de garde de nuit

Aïn Chock :
Pharmacie MAJORELLE
Garde de Nuit
De 22h A 09h sans Interruption
Quartier Aïn Chock

Aïn Sebâa :
Pharmacie MOULAY SLI-MANE
Garde de Nuit
De 22h A 09h sans Interruption

Oulfa :
Pharmacie DERB SULTAN
pin_drop 24, RUE CHAOUIA DERB BALADIA
DERB SULTANE
flag Quartier : Al Fida
call 0522.82.82.10

Belvédère :
Pharmacie DES AMIS
ANGLE BOULEVARD MOULAY ISMAIL ET RUE DE GUISE 4 (EN FACE MONDIAL AUTO "FIAT") - ROCHES NOIRES
Quartier : Belvédère
0522.40.40.20

Sidi Moumen :
Pharmacie RIAD SIDI MOUMEN (ALLIANCE) GH12 IMM 3 MG3 (FACE CEMETIERE SIDI MOUMEN)
Quartier : Sidi Moumen
0522.70.00.33

Sidi Othmane :
Pharmacie ESSEHA
MARCHÉ ESSALAMA I, HAY ESSALAMA I -
Tél : 0522.37.32.66

Sidi Maarouf :
Pharmacie CAMYA
pin_drop LOTISSEMENT LINA LOT N° 316 - MAGASIN N°1 RUE 13 SIDI MAAROUF
flag Quartier : Sidi Maarouf
0522.58.08.42

Pharmacie DU COIN
pin_drop N° 10 BD ZOULI-KHA NASRI (DERRIERE CASANEARSHORE, A COTE DE L'HOTEL ONOMO) - SIDI MAAROUF [+]
flag Quartier : Sidi Maarouf
call 0522.58.31.25

Lissasfa :
Pharmacie H2O
pin_drop 326, LOTISSEMENT NASSIM QUARTIER NASSIM CASABLANCA
Quartier : Lissasfa
0522.89.05.00

Maarif :
Pharmacie EL ANADEL BOULEVARD ABDELLATIF BEN KADDOUR (ANGLE BOULEVARD ZERKTOUNI & ZIRAOUÏ)
Quartier : Maarif
0522.36.54.38

Pharmacie JERRADA
61 BD. JERRADA - OASIS
flag Quartier : Maarif
0522.23.54.49

Bourgogne :
Pharmacie CLINIQUE ANDALOUS
LOTISSEMENT VAL D'ANFA AVENUE TEMARA (EX. AVENUE D'HIER) N° 19 (ANFA SPORT)
Quartier : Bourgogne
0522.39.79.41

Hay Mohammadi :
Pharmacie AL AQSA
RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 - HAKAM 3 - HAY MOHAMMADI- Tél : 0522.63.00.63

Al Fida :
Pharmacie HACHAD
142,RUE 5-DERB KOREA-GREGOUANE (STATION TAXI SIDI MAAROUF) PLACE SRAGHNA
- Tél : 0522.28.39.46

Sidi Bernoussi :
Pharmacie GHOFRANE
HAY EL QODS N° 116 RUE 2 BLOC C SIDI BERNOUSSI
Quartier : Sidi Bernoussi
0522.73.26.31

Oasis
Pharmacie DALAL
24 BIS, RUE DES VANNEAUX - L'OASIS (MARCHÉ L'OASIS - B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54

Horaires des trains

Grille Horaire "Casa Vgs - Tanger" à partir du 15 Septembre 2025

Sans Casa voyageurs > Tanger								
N° de Train	Casa Voyageurs		Rabat Agdal		Kénitra		Tanger Ville	
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
**1001	6:00	06:51	06:56	07:26	07:29	08:17		
1005	7:00	07:51	07:56	08:26	08:29	09:17		
1009	8:00	08:51	08:56	09:26	09:29	10:17		
1013	9:00	09:51	09:56	10:26	10:29	11:17		
1017	10:00	10:51	10:56	11:26	11:29	12:17		
1021	11:00	11:51	11:56	12:26	12:29	13:17		
1025	12:00	12:51	12:56	13:26	13:29	14:17		
1033	14:00	14:51	14:56	15:26	15:29	16:17		
1037	15:00	15:51	15:56	16:26	16:29	17:17		
1041	16:00	16:51	16:56	17:26	17:29	18:17		
1045	17:00	17:51	17:56	18:26	18:29	19:17		
1049	18:00	18:51	18:56	19:26	19:29	20:17		
1053	19:00	19:51	19:56	20:26	20:29	21:17		
**1057	20:00	20:51	20:56	21:26	21:29	22:17		
1061	21:00	21:51	21:56	22:26	22:29	23:17		

Sans Tanger > Casa voyageurs								
N° de Train	Tanger Ville		Kénitra		Rabat Agdal		Casa Voyageurs	
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
**2001	6:00	6:50	6:53	07:22	07:27	08:17		
2005	7:00	7:50	7:53	08:22	08:27	09:17		
2009	8:00	8:50	8:53	09:22	09:27	10:17		
2013	9:00	9:50	9:53	10:22	10:27	11:17		
2017	10:00	10:50	10:53	11:22	11:27	12:17		
2021	11:00	11:50	11:53	12:22	12:27	13:17		
2025	12:00	12:50	12:53	13:22	13:27	14:17		
2033	14:00	14:50	14:53	15:22	15:27	16:17		
2037	15:00	15:50	15:53	16:22	16:27	17:17		
2041	16:00	16:50	16:53	17:22	17:27	18:17		
2045	17:00	17:50	17:53	18:22	18:27	19:17		
2049	18:00	18:50	18:53	19:22	19:27	20:17		
2053	19:00	19:50	19:53	20:22	20:27	21:17		
**2057	20:00	20:50	20:53	21:22	21:27	22:17		
2061	21:00	21:50	21:53	22:22	22:27	23:17		

Grille Horaire "Marrakech - Fès" à partir du 15 Septembre 2025

TRAINS EN PROVENANCE DE FÈS																									
TRAIN	Fès	Aïn Taoujdat	Séjda Aïoun	Meknés	Meknés Amir	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Sidi Yahlia	Kenitra	Saté Tabriquet	Saté Ville	Rabat Agdal	Rabat Ville	Saté Ville	Saté Tabriquet	Kenitra	Sidi Yahlia	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknés Amir	Meknés	Séjda Aïoun	Aïn Taoujdat	Fès	
1108	4:35			05:11		05:57	06:11		07:00	07:20	07:24	07:34	07:42	08:21	08:32	08:44	08:57	09:21	09:45	10:50	11:38				
106	5:35	5:49		6:11	6:16	04:58	07:11	07:34	08:00	08:20	08:24	08:36	08:42	09:21	09:32	09:44	09:57	10:21	10:45	11:50	12:38				
110	6:35			07:11	07:16	07:58	09:11	08:34	09:00	09:20	09:24	09:36	09:42	10:21	10:32	10:44	10:57	11:21	11:45	12:50	13:38				
112	7:35	7:48	7:58	8:11	8:16	08:58	09:11		10:00	10:20	10:24	10:36	10:42	11:21	11:32	11:44	11:57	12:21	12:45	13:50	14:38				
114	8:35			9:11	9:16	09:58	10:11	10:34	11:00	11:20	11:24	11:36	11:42	12:21	12:32	12:44	12:57	13:21	13:45	14:50	15:38				
116	9:35	9:49		10:11	10:16	10:58	11:11		12:00	12:20	12:24	12:36	12:42	13:21	13:32	13:44	13:57	14:21	14:45	15:50	16:38				
118	10:35			11:11	11:16	11:58	12:11	12:34	13:00	13:20	13:24	13:36	13:42	14:21	14:32	14:44	14:57	15:21	15:45	16:50	17:38				
120	11:35	11:48	11:58	12:11	12:16	12:58	13:11		14:00	14:20	14:24	14:36	14:42	15:21	15:32	15:44	15:57	16:21	16:45	17:50	18:38				
122	12:35			13:11	13:16	13:58	14:11	14:34	15:00	15:20	15:24	15:36	15:42	16:21	16:32	16:44	16:57	17:21	17:45	18:50	19:38				
124	13:35	13:49		14:11	14:16	14:58	15:11	15:34	16:00	16:20	16:24	16:36	16:42	17:21	17:32	17:44	17:57	18:21	18:45	19:50	20:38				
126	14:35			15:11	15:16	15:58	16:11	16:34	17:00	17:20	17:24	17:36	17:42	18:21	18:32	18:44	18:57	19:21	19:45	20:50	21:38				
128	15:35	15:48	15:58	16:11	16:16	16:58	17:11	17:34	18:00	18:20	18:24	18:36	18:42	19:21	19:32	19:44	19:57	20:21	20:45	21:50	22:38				
130	16:35	16:49		17:11	17:16	17:58	18:11	18:34	19:00	19:20	19:24	19:36	19:42	20:21	20:32	20:44	20:57	21:21	21:45	22:50	23:38				
132	17:35	17:49		18:11	18:16	18:58	19:11		20:00	20:20	20:24	20:36	20:42	21:21	21:32	21:44	21:57	22:21	22:45	23:50	0:38				
134	18:35			19:11	19:16	19:58	20:11	20:34	21:00	21:20	21:24	21:36	21:42	22:21	22:32	22:44	22:57	23:21	23:45	0:50	1:38				
138	20:35			21:11	21:16	21:58	22:11		23:00	23:20	23:24	23:36	23:42	0:21	0:32										

TRAINS EN PROVENANCE DE MARRAKECH																									
TRAIN	Marrakech	Benguerir	Settat	Berrechidj	Bousoukrah	L'oasis	Casa Voyageurs	Aïn Sebâa	Mohammadia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Saté Ville	Saté Tabriquet	Kenitra	Sidi Yahlia	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknés Amir	Meknés	Séjda Aïoun	Aïn Taoujdat	Fès			
**600	4:30	5:23	6:25	6:46	7:02	7:35	7:30	7:39	7:49	8:30	8:36	8:45	8:49	9:12		09:51	10:08	10:47	10:57						
602	5:30	6:23	7:25	7:46	8:02	8:15	8:30	8:39	8:49	9:30	9:36	9:45	9:49	10:12	10:32	10:52	11:10	11:49	11:59						
604	6:35	7:26	8:30	8:51		9:15	9:30	9:39	9:49	10:30	10:36	10:45	10:49	11:12		11:50	12:08	12:47	12:57	13:09	13:21	13:37			
606	7:35	8:26	9:30	9:51		10:15	10:30	10:39	10:49	11:30	11:36	11:45	11:49	12:12	12:32	12:52	13:10	13:49	13:59						
608	8:35	9:26	10:30	10:51		11:15	11:30	11:39	11:49	12:30	12:36	12:45	12:49	13:12		13:50	14:08	14:47	14:57			15:18	15:34		
610	9:35	10:26	11:30	11:51		12:15	12:30	12:39	12:49	13:30	13:36	13:45	13:49	14:12	14:32	14:52	15:10	15:49	15:59						
612	10:35	11:26	12:30	12:51		13:15	13:30	13:39	13:49	14:30	14:36	14:45	14:49	15:12		15:50	16:08	16:47	16:56	17:09	17:21	17:37			
614	11:35	12:26	13:30	13:51		14:15	14:30	14:39	14:49	15:30	15:36	15:45	15:49	16:12	16:32	16:52	17:10	17:49	17:59			18:18	18:34		
616	12:35	13:26	14:30	14:51		15:15	15:30	15:39	15:49	16:30	16:36	16:45	16:49	17:12	17:32	17:52	18:10	18:49	18:59			19:18	19:34		
618	13:35	14:26	15:30	15:51		16:15	16:30	16:39	16:49	17:30	17:36	17:45	17:49	18:12	18:32	18:52	19:10	19:49	19:59			20:18	20:34		
620	14:35	15:26	16:30	16:51		17:15	17:30	17:39	17:49	18:30	18:36	18:45													

Sport

Le calendrier des demi-finales de la LDC d'Afrique et de la Coupe de la CAF dévoilé



La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé, lundi, le calendrier ainsi que les stades des demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique et de la Coupe de la Confédération pour la saison 2025/26.

Dans un communiqué publié sur son site officiel, l'instance faîtière du football africain a précisé que les matches aller des demi-finales des deux compétitions auront lieu du 10 au 12 avril, tandis que les matches retour sont programmés du 17 au 19 avril.

Dans le cadre des demi-finales de la Ligue des champions, l'Espérance sportive de Tunis (Tunisie) accueillera Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) au stade de Radès lors du match aller prévu le dimanche 12 avril à 19h00 GMT, tandis que la manche retour se disputera à Pretoria le samedi 18 avril à 13h00 GMT.

L'autre demi-finale opposera deux clubs marocains, l'AS FAR et la RS Berkane. Le match aller se jouera à Rabat le samedi 11 avril à 19h00 GMT, avant que la rencontre retour ne soit programmée à Berkane le samedi 18 avril à 19h00 GMT.

En Coupe de la Confédération, le CR Belouizdad (Algérie) accueillera le Zamalek SC (Égypte) lors du match aller prévu le vendredi 10 avril à 19h00 GMT, avant que la rencontre retour ne se tienne au Caire le vendredi 17 avril à 16h00 GMT.

De son côté, l'USM Alger (Algérie) recevra l'Olympique Club de Safi (Maroc) le samedi 11 avril à 16h00 GMT, tandis que le match retour se disputera au Maroc le dimanche 19 avril à 19h00 GMT.

La CAF a également indiqué qu'un montant record de 48 millions de dollars a été alloué aux deux compétitions cette saison. Le vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique percevra une prime record de 6 millions de dollars, tandis que le lauréat de la Coupe de la Confédération empochera 4 millions de dollars.

U23

L'équipe nationale U23 de football et son homologue ivoirienne se sont neutralisées (2-2), en match amical disputé lundi au Complexe Mohammed VI de football.

Les buts de la sélection nationale ont été inscrits par Adam Aznou (38e) et Mouad Dahak ((85e).

Ce match amical s'inscrit dans le cadre des préparatifs de l'équipe nationale U23 aux prochaines échéances.

U17

La sélection marocaine des moins de 17 ans s'est imposée face à son homologue égyptienne sur le score de 2 buts à 1, lors du match disputé lundi à Benghazi (Libye), pour le compte de la 3^e journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie.

Rami Loughmani a ouvert le score à la 23^e en faveur de la sélection nationale, avant qu'Adnan El Boujoufi ne double la mise à la 85^e. Adel Alaa a marqué le seul but de la sélection égyptienne à la 41^e.

Grâce à cette troisième victoire consécutive, l'équipe nationale marocaine porte son solde à 9 points, confortant ainsi sa place à la tête du groupe avec six points d'avance sur l'Égypte (3 pts), la Tunisie (3 pts) et l'Algérie (3 pts). L'équipe libyenne reste lanterne rouge du groupe avec zéro point en deux matchs.

La sélection nationale U17 affrontera la Libye lors de son quatrième et dernier match, le 5 avril.

À l'issue de cette compétition, les trois premières équipes au classement se qualifieront pour la phase finale de la CAN U17 2026.

Botola Pro D1

Les matches de mise à jour du 1^{er} au 6 avril

La Ligue nationale de football professionnel (LNFP) a programmé, du 1^{er} au 6 avril, les matches de mise à jour des 10^e et 11^e journées de la Botola Pro D1 de football.

Au titre de la mise à jour de la 10^e journée, la Ligue a programmé le match entre l'Olympic de Safi et la Renaissance de Berkane, mercredi prochain au stade Al-Massira, alors que l'AS FAR affronte, le lendemain, l'Olympique de Dcheira au stade Moulay Abdellah à Rabat.

Cette journée se poursuivra, vendredi, avec le duel entre le FUS de Rabat et le Wydad de Casablanca, au stade Moulay El Hassan.

Pour le compte de la 11^e journée, l'Union Yaacoub El Mansour reçoit l'Olympic de Safi, samedi, alors que deux matches sont programmés dimanche, à savoir la Renaissance de Berkane contre le Maghreb de Fès et le Kawkab de Marrakech contre l'AS FAR.

Ces matches de mise à jour seront clôturés, lundi, avec la rencontre qui op-

posera le WAC au Difaa d'El Jadida, au complexe sportif Mohammed V.

Programme:

10^e journée:

Mercredi 1^{er} avril :

20h00: OCS-RSB (Stade Al-Massira)

Jeudi 2 avril :

20h00: AS FAR-OD (Stade Moulay Abdellah)

Vendredi 3 avril :

20h00: FUS-WAC (Stade Moulay El Hassan)

11^e journée :

Samedi 4 avril :

18h00: USYM-OCS (Stade Olympique à Rabat)

Dimanche 5 avril :

18h00: RSB-MAS (Stade municipal à Berkane)

20h00: KACM-AS FAR (Grand Stade de Marrakech)

Lundi 6 avril :

20h00: WAC-DHJ (Complexe sportif Mohammed V)

Un responsable de LaLiga souligne la portée stratégique de la coopération avec le Maroc

Le directeur des projets sportifs à la Ligue nationale de football professionnel en Espagne (LaLiga), Juan Florit a affirmé que la coopération avec le Maroc en matière de développement du football est d'une portée stratégique.

Dans un entretien accordé à la MAP, M. Florit a souligné que "nous avons mené plus de 300 projets au Maroc depuis 2017 et nous allons continuer à créer des synergies pour soutenir le développement du football national marocain", ajoutant que "nous avons une mission conjointe avec les institutions footballistiques marocaines basées sur une proximité footballistique et culturelle".

À cet égard, il a rappelé la signature en juin 2025 d'un Mémoire d'Entente (MoU) avec la Ligue nationale de football professionnel (LNFP), notant qu'en continuité de cette approche, "nous avons développé le projet Next Gen Draft avec le soutien de la Fédération royale marocaine de football et en partenariat avec des institutions comme EvoSport".

"Pour LaLiga, le Maroc est un pays stratégique en raison de la proximité culturelle et de la passion pour le football espagnol", a-t-il relevé.

Concernant les projets de LaLiga en matière de développement des jeunes joueuses et joueurs en Espagne et dans le monde, il a indiqué que "nous avons initié un parcours avec les 42 clubs évoluant dans LaLiga en 2015 pour élever le niveau des académies et ce processus a abouti en 2022 au Plan national des académies, qui a donné de très bons résultats".

Selon M. Florit "les données sportives et économiques montrent que les jeunes joueurs formés dans les clubs espagnols sont au top niveau mondial avec une valeur marchande qui s'élève à 1 milliard et demi d'euros", précisant

que "sur le terrain, nous sommes la ligue européenne avec le plus haut pourcentage de minutes jouées par de jeunes joueurs formés localement avec plus de 20% de temps de jeu par rapport aux autres championnats européens".

Au niveau international, "LaLiga crée des ponts avec le monde entier pour partager notre expertise en offrant des services de conseil et d'accompagnement à d'autres fédérations et clubs", a-t-il dit, soulignant qu'"en 10 ans, LaLiga a mené plus de 1.000 projets internationaux dans plus de 60 pays avec un impact direct sur plus de 250.000 jeunes joueuses et joueurs et la formation de plus de 12.000 entraîneurs et professionnels du football qui sont responsables de l'avenir et de la carrière sportive de ces jeunes joueurs".

Évoquant le développement du football marocain, le responsable à l'instance chargée de l'organisation des compétitions de football professionnel a noté que "les exploits du football marocain au niveau international sont le fruit d'une vision stratégique efficace à long terme", relevant que "le niveau actuel des équipes nationales marocaines est remarquable, mais ce n'est pas une surprise, par ce que c'est le résultat d'un projet de tout un pays".

"Le Maroc a investi des ressources conséquentes et a mis en place des infrastructures de haut niveau pour développer ses talents", s'est-il félicité.

Pour ce responsable à LaLiga, "le Maroc a adopté une vision à long terme, ce qui est crucial dans le développement de la pratique du football", estimant que "les exploits du football marocain ne vont pas s'arrêter à ce stade mais vont continuer crescendo".

Par Mohammed Benmassaoud (MAP)

Les mammifères ne peuvent pas être clonés indéfiniment

Il existe une limite biologique au clonage des mammifères, soulignent des chercheurs japonais dans une étude publiée mardi qui évoque un risque "d'effondrement mutationnel".

Pendant deux décennies, à partir d'une souris originelle, ces chercheurs japonais ont enchaîné les clonages de clones, et donné naissance à 1.200 individus.

Et la 58^e génération de souris n'a pas survécu, établissant pour la première fois que les mammifères ne peuvent être clonés un nombre infini de fois.

Cette méthode de clonage de clones avait suscité l'espoir de pouvoir par exemple sauver des espèces en danger, ou de produire en masse des animaux pour la consommation alimentaire.

"Nous avons cru que nous pourrions créer un nombre infini de clones. C'est pourquoi ces résultats sont extrêmement décevants", réagit auprès de l'AFP l'auteur principal de l'étude Teruhiko Wakayama, de l'université de Yamaguchi.

C'est l'équipe du professeur Wakayama qui a cloné pour la première fois une souris en 1997, un an seule-

ment après que la brebis Dolly soit devenue le premier mammifère cloné de l'histoire.

Le processus consiste à prélever le noyau d'une cellule contenant l'ADN d'un animal donneur pour l'implanter dans un ovule non fertilisé dont a été ôté ce noyau.

Pour l'étude, l'équipe japonaise de chercheurs a débuté le clonage d'une souris en 2005. Quand les souris obtenues atteignaient trois mois, elles étaient clonées de nouveau, avec pour résultat trois à quatre générations par an.

Sur les 20 dernières années, ils ont mené plus de 30.000 tentatives qui ont donné naissance à 1.200 souris.

Durant les premières années, le taux de réussite des clonages n'a cessé d'augmenter - atteignant même plus de 15% à un moment donné - et les souris semblaient toutes identiques.

Cela a pu laisser croire aux scientifiques que le processus pouvait continuer indéfiniment.

Mais un "tournant critique" est apparu aux alentours de la 25^e génération, selon l'étude publiée par Nature Communications.

À partir de là, des mutations génétiques défavorables se sont accumu-

lées au fil des générations, et chaque nouvelle génération de souris a eu de moins en moins de chances de survivre.

À la 57^e génération, seul 0,6% des clones survivait. Et à la 58^e génération, toutes les nouvelles souris sont mortes rapidement après leur naissance.

"Les petits ne présentaient aucune anomalie visible, et les causes de la mort sont inconnues", note le Pr Wakayama.

Les chercheurs ont séquencé les génomes de certains des clones: ils présentaient trois fois plus de mutations que les souris issues de la reproduction sexuée. Ils avaient également de plus grands placentas et certains d'entre eux avaient perdu la copie de leur chromosome X.

"On a cru que les clones étaient identiques à la souris originale", explique le chercheur, mais ce n'était clairement pas le cas. Il admet que son équipe n'a "aucune idée" de la façon dont ce problème pourrait être réglé, évoquant seulement la piste d'une nouvelle méthode de clonage, améliorée.

Cette équipe travaille déjà à collecter les cellules sur les animaux sans les blesser. Ils ont ainsi déjà réussi des



clonages à partir de cellules récupérées dans l'urine, et travaillent à une collecte dans les excréments.

Autre point notable: quand les souris clonées tardivement - même celles de la 57^e génération - se sont accouplées avec les souris mâles de manière naturelle, elles ont été en capacité de donner naissance à une progéniture en bonne santé et qui présentait moins de mutations.

Cette découverte démontre que "la reproduction sexuelle est indispensable pour la survie à long terme des espèces mammifères", note l'étude.

Cela soutient également l'hypothèse dite du "cliquet de Muller", du

nom de ce généticien américain, qui "prédit que dans des lignées asexuées, des mutations délétères s'accumulent inévitablement, entraînant à terme un effondrement mutationnel et l'extinction", décrit l'étude.

La recherche fournit donc "la première démonstration empirique" que cet effondrement a bien lieu chez les mammifères.

De manière plus légère, l'étude met aussi à mal certains scénarios de science-fiction. Il aurait été ainsi impossible de créer autant de soldats clonés dans "L'attaque des clones", le préquel de la Guerre des Étoiles, s'amuse Wakayama.

Recette

Tajine aux petits pois artichauts & fenouils



Ingédients :

- Viande de tajine (agneau, poulet ou boeuf)
- Petits pois frais ou surgelés
- Fonds d'artichauts
- Fenouils
- Huile d'olive
- Curcuma (ou du safran)
- Gingembre
- Sel et du poivre
- Coriandre et persil
- Gousses d'ail râpées
- Oignon haché
- Citron confit salé

Préparation :

1. Laver la viande, la disposer dans une marmite, sur feu moyen, avec l'huile, l'oignon et l'ail. Ajouter le sel, le poivre, le curcuma et le gingembre tout en remuant

de temps à autre.

2. Une fois l'oignon sué et les ingrédients incorporés, mettre le bouquet garni, verser de l'eau bouillante à hauteur de la viande couvrir et laisser cuire pendant 40 minutes.

3. Éplucher, laver et couper en quartiers les fenouils puis les ajouter avec les petits pois et les fonds d'artichauts dans la marmite.

4. Ajouter de l'eau si nécessaire. Couvrir et laisser cuire encore pendant 15 à 20 minutes.

5. 10 minutes avant la fin de la cuisson ajouter le citron confit coupé en quartiers et la coriandre ciselée.

6. Une fois le tajine cuit, disposer la viande dans un plat, verser la sauce et garnir avec les légumes. Servir le tajine accompagné d'un pain fait maison !

L'usage excessif des réseaux sociaux et de l'IA progresse chez les jeunes en Allemagne

L'usage excessif des réseaux sociaux et des applications d'intelligence artificielle progresse chez les enfants et les adolescents en Allemagne, avec une hausse des comportements à risque et des phénomènes de dépendance, selon une étude de la

Caisse d'assurance maladie publique DAK.

L'étude indique que 21,5% des jeunes âgés de 10 à 17 ans présentent un usage à risque, dont 6,6% considérés comme dépendants, soit environ 350.000 jeunes, tandis qu'un

enfant sur quatre utilise de manière problématique les réseaux sociaux.

Il en ressort également que les applications d'IA sont de plus en plus utilisées, notamment pour faire face à la solitude, avec jusqu'à 10% des jeunes concernés et 33% parmi ceux présentant des symptômes dépressifs.

Plus d'un mineur sur quatre utilise ces outils plusieurs fois par semaine et une majorité déclare faire confiance à leurs réponses, selon l'étude réalisée auprès de jeunes de 10 à 17 ans et de leurs parents.

La DAK relève aussi que 61,5% des parents discutent avec leurs enfants de leur usage des écrans et qu'une proportion comparable fixe des règles sur les contenus autorisés.

La responsable de l'étude, Kerstin Paschke, met en garde contre les risques liés aux chatbots d'IA, notamment leur capacité à créer des liens émotionnels et à favoriser des usages problématiques chez les mineurs.

Face à ce constat, la DAK, l'une des plus grandes caisses d'assurance maladie publique en Allemagne, appelle à des mesures de régulation par âge dès la prochaine rentrée, indépendamment de l'UE, ainsi qu'au renforcement de l'éducation aux médias.

